

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE**

**ASSEMBLEE GENERALE  
DU COMITE SYNDICAL  
DU 28 JANVIER 2025**

**SYDER** 61 chemin du Moulin Carron – 69574 DARDILLY CEDEX Tél. Standard : 04 72 18 75 00  
Courriel : [syder@syder.fr](mailto:syder@syder.fr) Site internet : [www.syder.fr](http://www.syder.fr)

# PROCES VERBAL

## DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL

Le 28 janvier 2025, le Comité du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône s'est réuni à l'initiative de Malik HECHAÏCHI, Président du Syndicat, au Domaine des Communes à Anse :

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
AFFOUX	Thierry BEAUX	1				Sophie CHASSAGNEL	
AIGUEPERSE	Jean-François ALEXANDRE				1	Cédric JOMAIN	
ALIX	Pascal LEBRUN	1				Fabien DUPIN	
AMBERIEUX D'AZERGUES	Nathalie FAYE	1				Jean-François BRENNER	
AMPLEPUIIS	Thierry THOLIN	1				Lydie AUGAY	
AMPUIS	Olivier PASCUAL				1	Richard BONNEFOUX	
ANCY	Thomas DUTOUR				1	Charlotte MESTRE	
ANSE	Xavier FELIX	1				Luc FERJULE	
ARBRESLE (L')	Gilles PEYRICHOU	1				Fabrice MUSCEDERE	
ARDILLATS (LES)	Jean-Paul CIMETIERE				1	Hervé MACHEREZ	
ARNAS	Daniel DEMARE		1			Philippe JAMEY	1
AVEIZE	Jean-Yves BLANCHARD				1	Frédéric RIVOIRE	
AZOLETTE	Jean-François MORTAMET	1				Nicole BRIDAY	
BAGNOLS	Thierry TRONCY				1	Patrick LEGRAIN	
BEAUJEU	Sylvain SOTTON	1				Gérard CHEMARIN	
BEAUVALLON	Florian DELERIS				1	Philippe MERLANCHON	
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	Malik HECHAÏCHI	1				Thierry DUBREUIL	
	Alain MOUGIN				1		
BELMONT	Dejan STAMENKOVIC				1	Bertrand MARION	
BESSENAY	Bernard PINET			1		Karim NAILI	
BIBOST	Frédéric BONNARD		1			Jean-Philippe CHAUX	1
BLACE	Fabrice LONGEFAY				1	Laurent CARVAT	
BREUIL (LE)	Emmanuel MOYNE	1				Christophe SUBRIN	
BRINDAS	Bertrand DUPRÉ				1	Bernard BALESTIÉ	
BRULLIOLES	Alain FRANÇON	1				Jean-Paul GOULEME	
BRUSSIEU	Serge RUIZ	1				Jean-Christophe DUSSUD	
BULLY	Jean-Yves PERRET	1				Jean-François CHEVALIER	
CENVES	Gérard LAROCHE				1	Dominique RAYMOND	
CERCIE	Christophe CLAUZEL				1	Stéphane CARÊME	
CHABANIÈRE	Jean-Pierre CID				1	Yoann VINDRY	
CHAMBOST ALLIERES	Vincent CORGIER				1	Sylvain DUMORD	
CHAMBOST LONGESSAIGNE	Richard SOULARD				1	Raphaëlle RABILLON	
CHAMELET	Alain CHAMBRU				1	Pierre CALA	
CHAPELLE S/ COISE (LA)	Baptiste BORDET				1	Guy JACOUD	
CHAPONNAY	Nicolas VARIGNY	1				Nathalie BARBA	
CHARENTAY	Ludovic VENET		1			Fabienne LAMOTTE	1
CHARNAY	Guy BONAMY				1	Jean-François DECHERF	
CHATILLON D'AZERGUES	Michèle BAZIN	1				Martial NOYEL	
CHAUSSAN	Alain ROLLAND	1				Laurence RABOISSON-CROUPI	
CHAZAY D'AZERGUES	Jean-Pierre DEBIESSE	1				Albert SZOSTEK	
CHENAS	jacques DUCHET				1	Henry BAILLY	
CHENETTE	Christine TROJA	1				Jonathan HAMMOUN	
CHERES (LES)	Jean-Marc DUMONTET	1				Pascal BENOIT	
CHESSY LES MINES	Jean-Noël BERERD				1	Vincent BRAVO	
CHEVINAY	Frédéric PAULOIS	1				Yoan LEVITE	
CHIROUBLES	Laurent MORIN		1			Claude BESSON	1
CIVRIEUX D'AZERGUES	Loïc BOUCHARD		1			Pierre-Jean LIOBARD	1
CLAVEISOLLES	Dominique DESPRAS	1				Sébastien LAVAL	
COGNY	Benjamin MOUTET				1	Rémi AURION	
COISE	Pascal MURIGNEUX	1				Pierre-Emmanuel GRANGE	
COLOMBIER SAUGNIEU	Georges VISCOGLIOSI		1			Arnaud CORDIER	1

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
CONDRIEU	Yves RACHEDI	1				Youri LAROCHE	
CORCELLES	Jean-François DURAND	1				Jean-Paul LAFOND	
COURS	Bernard KRAEUTLER	1				Bernard BOURELIER	
COURZIEU	Renaud JASNOWSKI				1	Daniel BADOIL	
CUBLIZE	Hervé LAURENT				1	Olivier MAIRE	
DENICE	Didier HERBAUT	1				Jean-François ROCHE	
DEUX GROSNES	Daniel CALLOT	1				Michel JANDARD	
DIEME	Maurice CHERMETTE				1	Véronique SARCIRON	
DOMMARTIN	Jean-Louis BERRAT	1				Clément DUCARRE	
DRACE	Sylvie JOSUÉ	1				Caroline BASSET	
DUERNE	Anthony CUNHA				1	Marie-Line BALMONT	
ECHALAS	François DAROUX				1	Denis NOVE-JOSSERAND	
EMERINGES	Jean-Michel RUET				1	Laurent LASSARAT	
EVEUX	Pierre MELLINGER			1		Pascal BEAUVÉRIE	
FLEURIE	Jean-Paul DUCHARME				1	Frédéric MIGUET	
FLEURIEUX S/ L'ARBRESLE	Aymeric GIRARDON	1				Raphaël DELOIN	
FRONTENAS	Joël CRIONAY		1			Gille CODIS	1
GENAS	Hervé CHAMPEAU				1	Christine CALLAMARD	
	Laurence JURKIEWIEZ				1		
	Bertrand BOURDET				1		
GLEIZE	Bernard JAMBON	1				Marielle DESMULES	
	Pierre BAKALIAN				1		
GRANDRIS	Monsieur le Maire				1	Guillaume LECANU	
GREZIEU LA VARENNE	Nadine MAZZA				1	Hugues JEANTET	
GREZIEU LE MARCHE	Yannis HODOUL				1	Samuel JUBAN	
HAIES (LES)	Bruno GRAPOTTE		1			Frédéric MICHAUD	1
HALLES (LES)	Madame le Maire				1	Loïc SIMON	
HAUTE RIVOIRE	Sylvain MOULIN	1				Nicolas MURE	
JONS	Isabelle LE GREN	1				Loïc BELIN	
JOUX	Jonathan CHIRAT	1				Jean-Pierre LAFAY	
JULIENAS	Eric JORCIN				1	Christian AUDRAS	
JULLIE	Daniel LAPLACE	1				Noé CHAMPION	
LACENAS	Laurent VILGICQUEL				1	Jean-François GRIZARD	
LACHASSAGNE	Murielle SOLERTI	1				Geneviève BETTWY	
LAMURE SUR AZERGUES	Patrice RUBAUD		1			Bernard ROSSIER	1
LANCIE	Gilles ASSANT				1	Jacky MENICHON	
LANTIGNIE	Gérard AUGAY				1	Valérie BEAUMONT	
LARAJASSE	Patrick CHILLET	1				Jean-Marc BRUYAS	
LEGNY	Véronique FRANCESCHI				1	Laurent AULAS	
LENTILLY	Thierry MAGNOLI	1				Yann FRACHISSE	
LETRA	Laurent NANCY	1				Patrice RIVIER	
LIMAS	Jean-Christophe WADBLED	1				Daniel BRAYER	
LOIRE SUR RHONE	Pascal GALAMAND				1	Nathalie JOURNOUD	
LONGES	Sylvain RIVORY				1	Pierre BOIRON	
LONGESSAIGNE	Alain CHAUSSENDE				1	Philippe TRESSERE	
LOZANNE	Christian GALLET	1				Gérard LAGRESLE	
LUCENAY	Valérie DUGELAY	1				Jean-Yves FAYET	
MARCHAMPT	Dominique VITTAUT	1				Philippe DUCROT	
MARCILLY D'AZERGUES	Frédéric BLANCHON				1	Georges SICILIANO	
MARCY SUR ANSE	Jacques MONTOLOY	1				Roland GENET	
MARENNES	Jean-Luc SAUZE	1				Gérald COSTE	
MEAUX LA MONTAGNE	Françoise PASCAL	1				Véronique MURAT	
MESSIMY	Philippe REYMOND				1	Michel GAUJAC	
MEYS	Pierre-Paul FAURE	1				Frédéric TRUC	
MOIRE	Klaus BALZER				1	Thibault MOULARD	
MONTAGNY	Corinne JEANJEAN			1		Claude MEUNIER	
MONTMELAS ST SORLIN	Denis LOUVET		1			Thierry BOURRELIER	1
MONTROMANT	André CHATELARD	1				Stéphane LE DORE	
MONTROTIER	Michel GOUGET	1				Bernard BOUCHET	
MORANCE	Lucien POURCHOUX	1				Hervé MERCIER	
MORNANT	Patrick BERRET	1				Jean-François FRONTOBERT	
ODENAS	Michel TRICHARD	1				Julien RUET	
ORLIENAS	Vincent LECOCCQ	1				Florence AUDON	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
PERREON (LE)	Daniel JACQUET			1		Gérard TACHON	
POLLIONNAY	Benjamin METELLY	1				Patrick MARCHAND	
POMEYS	Didier LUXEMBOURGER	1				Jean-Pierre GOUTAGNY	
POMMIERS	Fabrice FUTIN				1	Frédéric GAUDIN	
PORTE DES PIERRES DORÉES	Bernard GUYENNON	1				Franck BALANDRAS	
POULE LES ECHARMEAUX	Jean-Marc DESMONCEAUX	1				Denis DABONOT	
PROPIERES	Thierry LAMURE				1	Jean-Marc BILLANDON	
PUSIGNAN	Patrick BOUSQUET	1				Nicolas BECHDOLFF	
QUINCIE EN BEAUJOLAIS	Gérard DESCOMBES				1	Cédric VAILLANT	
RANCHAL	Michel LAGOUTTE				1	Bernard DUCROS	
REGNIE DURETTE	Georges MONTEL	1				Adrien PERRON	
RIVERIE	Roseline Sylvia SPAGNOLO				1	Bruno FEUILLOY	
RIVOLET	Joëlle RUBENS		1			Didier COMBIER	1
RONNO	Pascal TATY	1				Michel PONTILLE	
RONTALON	Jean-Yves BOUCHUT	1				Sébastien GUTTON	
SAIN BEL	Yvan MOLLARD				1	Rabah BENKHETACHE	
SALLES ARBUISSONNAS	Pascal RAMPON	1				Frédéric MORAND	
SARCEY	Olivier LAROCHE	1				Daniel MULATON	
SAUVAGES (LES)	Annick LAFAY	1				Laurent BAUD	
SAVIGNY	Christian MARTINON	1				Isabelle SEEMANN	
SEREZIN DU RHONE	Jules JOASSARD	1				Stéphane FAURE	
SIMANDRES	Thierry GAT	1				Nathalie PANSIOT	
SOUCIEU EN JARREST	Daniel ABAD	1				Mélanie TRAVIER	
SOURCIEUX LES MINES	Cédric PINCANON				1	Christian MONTCHARMONT	
SOUZY	Daniel MURE	1				Patrick VOLAY	
ST ANDRE LA COTE	Marc COSTE		1			Roger REYNARD	1
ST APPOLINAIRE	Didier LACROIX				1	Claude MUNCH	
ST BONNET DE MURE	Jean-Marc JOVET	1				Vincent LIEVRE	
ST BONNET DES BRUYERES	Martine CARTILLIER				1	Yves CHARNAY	
ST BONNET LE TRONCY	Emmanuel BUSCHI	1				Jean-Philippe GINET	
ST CLEMENT DE VERS	Jean-Paul BALLOT				1	Patrick LARY	
ST CLEMENT LES PLACES	Gilbert BLEIN				1	Daniel FOL	
ST CLEMENT SOUS VALSONNE	Aurélie JANCENELLE				1	Pascaline RIVIERE	
ST CYR LE CHATOUX	Sylvain ROSSIGNOL				1	Johan LARRAS	
ST CYR SUR LE RHONE	Gilbert VAUDAINE				1	Stéphane RECORIS	
ST DIDIER SUR BEAUJEU	Jean-Marc OSTLER	1				Pascal FAIVRE	
ST ETIENNE DES OULLIERES	Gérald DAVAL				1	Nathalie DUMAS	
ST ETIENNE LA VARENNE	Robert FARGEOT				1	Bruno FERRANT	
ST FORGEUX	Michel GIRERD	1				Gilles PUIPIER	
ST GENIS L'ARGENTIERE	Gilbert MOSNIER		1			Joseph VOLAY	1
ST GEORGES DE REINEIS	Bernard GROSBOST	1				Christian DUGELAY	
ST GERMAIN NUELLES	Gérard PEILLON	1				Xavier RUEDIN	
ST IGNY DE VERS	Karim FARSI		1			Jean-Yves PHILIBERT	1
ST JEAN DES VIGNES	Eric DUTRIEVOZ				1	Guy FRACHE	
ST JEAN LA BUSSIERE	Jean COUTURIER				1	Christophe DEPORTE	
ST JULIEN	Jean-Pierre BANDURSKI	1				Eric CASATI	
ST JULIEN SUR BIBOST	Cédric BLANC				1	Alain FARJOT	
ST JUST D'AVRAY	Stéphane CORGIER	1				Romain MAYNARD	
ST LAGER	Jean-Paul VARICHON	1				Pascal TISSOT	
ST LAURENT D'AGNY	Gilles FLEURY	1				Fabien BREUZIN	
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	Yvan SIMON				1		
ST LAURENT DE MURE	Jean-David ATHENOL	1				Julien FARDEL BRIOT	
ST MARCEL L'ECLAIRE	Maurice DURDILLY	1				Serge GRACIA	
ST MARTIN EN HAUT	Bruno FAYOLLE	1				Jérôme SANGOUARD	
ST NIZIER D'AZERGUES	Grégory PEGUY				1	Dominique MARTINS	
ST PIERRE DE CHANDIEU	Raphaël IBANEZ				1	Robert LEROY	
ST PIERRE LA PALUD	Klaus SCHOHE	1				Cyril BOYVAULT	
ST ROMAIN DE POPEY	Jean-Michel COQUARD	1				Bruno BISSUEL	
ST ROMAIN EN GAL	Alain GERBAUD				1	Robert GELAS	
ST ROMAIN EN GIER	Roger SIMON				1	Cédric BELMONT	
ST SYMPHORIEN SUR COISE	Agnès GRANGE				1	Matthieu PAÏSSE	
ST VERAND	Jean-Jacques CORBIGNOT				1	Joël MORAND	
ST VINCENT DE REINS	Jean-Yves DURNERIN	1				Laurent NONY	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
STE CATHERINE	Lucien DERFEUILLE				1	Ghislaine DIDIER	
STE COLOMBE	Marc DELEIGUE	1				Yves DELORME	
STE CONSORCE	Emmanuel VINCENT				1	Bertrand GAULÉ	
STE FOY L'ARGENTIERE	Fabrice VENET				1	Olivier VIALON	
STE PAULE	Didier ROQUECAVE	1				Pascal MARGAND	
TALUYERS	Marc MIOTTO				1	Laurent NAULIN	
TAPONAS	Gérard CIMETIERE				1	Laurent MICHEAU	
TARARE	Bruno PEYLACHON			1		Alain PERONNET	
	Marcel COTTON				1		
	Philippe TRIOMPHE				1		
TERNAND	Philippe PEYROT	1				Michel LAHAIRE	
THEIZE	Bernard BOURBON	1				Vincent LAVERRIERE	
THIZY LES BOURGS	Ludovic CHERPIN				1	Ophélie MERCIER	
THURINS	Noël FAURE	1				Philippe GROSSIORD	
TOUSSIEU	Florian MERCIER	1				Claude HUMBERT	
TREVES	Erik CHAPELLE	1				Christophe LACHAUD	
TUPIN SEMONS	Daniel JAMET	1				Jean DEGACHE	
VAL D'OINGT	Jean-Yves GRANDCLEMENT	1				Pascal PAPILLON	
VALSONNE	Georges DUMAS				1	Jean-Yves ROSSET	
VAUGNERAY	Sandrine ARNAUD	1				Christian NEUVILLE	
VAUX EN BEAUJOLAIS	Jean-Charles PERRIN		1			Alain ARNAUD	1
VAUXRENARD	Sixte DENUELLE				1	Cyril POURREYRON	
VERNAY	Philippe PERRET				1	Pascal SIMONET	
VILLE S/ JARNIOUX	Gaëtan LIEVRE	1				Pascal LAURENT	
VILLECHENEVE	Cédric MOREL				1	Claude SARCEY	
VILLEFRANCHE S/SAONE	Didier MOULIN	1				Aloïs HAMM	
	Isabelle GAVEL				1	Béatrice BERTHOUX	
	Alexandre PORTIER			1			
	Pascale REYNAUD	1					
	Olivier MANDON				1		
VILLIE MORGON	Olivier PASCAL	1				Olivier HÉMET	
VINDRY SUR TURDINE	Alain GERBERON	1				Jean-Robert LAGOUTTE	
YZERON	Olivier AIGLON		1			Fabrice FOURDIN	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS	Thierry DUBUIS	1				Sandrine AUQUIER	
	Jack CHEVALIER			1		Françoise BERGAME	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAÔNE BEAUJOLAIS	Jérémy THIEN				1	Daniel FAYARD	
	Didier JAFFRE	1				René THEVENON	
<b>TOTAL</b>		<b>102</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>89</b>		<b>16</b>

### 7 POUVOIRS

Bernard PINET (Bessenay) représenté par Daniel MURE (Souzy)
Pierre MELLINGER représenté par Gilles PEYRICHOU (L'Arbresle)
Corinne JEANJEAN (Montagny) représentée par Patrick BERRET (Mornant)
Daniel JACQUET (Le Perréon) représenté par Pascal LEBRUN (Alix)
Bruno PEYLACHON (Tarare) représenté par Annick LAFAY (Les Sauvages)
Alexandre PORTIER (Villefranche-sur-Saône) représenté par Didier MOULIN (Villefranche-sur-Saône)
Jack CHEVALIER (CCEL) représenté par Thierry DUBUIS (CCEL)

**Sur un effectif global de 214 délégués titulaires en exercice**

**Secrétaire de séance : Jean-Christophe WADBLED**

## 10 personnes assistaient également à la réunion :

Sophie CHASSAGNEL (Suppléante de Affoux)  
Nicole BRIDAY (Suppléante de Azolette)  
Jean-Paul LAFOND (Suppléant de Corcelles)  
Jean-Yves FAYET (Suppléant de Lucenay)  
Hervé MERCIER (Suppléant de Morancé)  
Denis DABONOT (Suppléant de Poule-les-Echarmeaux)  
Nicolas BECHDOLFF (Suppléant de Pusignan)  
Mélanie TRAVIER (Soucieu-en-Jarrest)  
Gilles PUIPIER (Saint-Forgeux)  
Jean-Robert LAGOUTTE (Vindry-sur-Turdine)

## Pour les services du SYDER, étaient présents :

Mmes CHASSAING et GARRIDO, Assistantes de la Direction et de la Présidence  
Mmes DESMARIS, COLAS, LEIGHNIDER, Service Finances  
MM. LAURENT et BATS, Service des affaires juridiques, assemblées et marchés  
M. COUPANEC, Service Ressources Humaines  
Mmes BLOT, AMOROS, Service Communication  
M. KERNEÏS, Responsable Gouvernance et stratégie énergétique territoriale, Concessions et achats d'énergies  
MM. DESREUMAUX, AHLI, ANFUSO, BEAUPELLET, BENEDDEB, BERLAND, CHESA, COGNARD, DUPLUS, FRAISSE, GARRIGUES, JANIN, LACHIZE, LACROIX, LE LOUET, POULARD, THEVENET et Mme BEGGUI et MOLINARI, Services Techniques  
MM. VANDENBERGHE, ARSAC, BONARDI, FLORES, HAMMOUMI, SOMER et Mmes ROBERT-SPAGGIARI et EL OUKKAL, Services Energies  
MM. MOLITOR et SOUL, Service IRVE  
Mmes GRASSO, GUILLOT, MARTINEZ et WESSE, Assistantes administratives

# ORDRE DU JOUR

## **POINTS GENERAUX**

- Rapport d'activités du Président
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du comité du 18 décembre 2024

## **POINTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS**

- Approbation du budget primitif principal 2025
- Approbation du budget primitif autonome de la Régie SYDER Chaleur 2025
- Approbation du budget primitif annexe Photovoltaïque 2025
- Budget principal 2025 – Application de la fongibilité des crédits
- Autorisations de programme/crédits de paiement 2025 - Actualisation
- Mise à jour des durées d'amortissement des immobilisations
- Taux d'abattement sur les travaux du programme 2025

## **PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE CHALEUR**

- Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Production et distribution publique de chaleur et de froid » de communes (L'Arbresle et Thurins)
- Approbation de la convention temporaire d'occupation d'un bâtiment appartenant au domaine public de Vienne-Condrieu Agglomération
- Adoption du projet de réseau de chaleur de Saint-Symphorien-sur-Coise et de ses modalités de financement

## **ORGANISATION DU SYNDICAT**

- Organisation du comité syndical du 8 avril 2025
- Mandat spécial accordé au Président et aux Vice-présidents pour se rendre à différents salons internationaux au cours de l'année 2025

## **AIDE A MAYOTTE**

- Cyclone CHIDO : solidarité avec la population de Mayotte

## **QUESTIONS DIVERSES**

\*\*\*\*\*

**Cérémonie des vœux du SYDER**

# RELEVÉ DES DEBATS

## RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT

---

« Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Je vous remercie de votre présence.

Depuis le comité du 18 décembre dernier, j'ai mené diverses activités et réunions dans le cadre de mes fonctions de Président du SYDER :

### TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de nos projets en termes de transition environnementale, j'ai eu le plaisir, mardi 10 décembre, de participer à la soirée de lancement de la Chaire européenne de la Transition du Territoire, dont, je vous le rappelle, le SYDER est co-fondateur aux côtés de 6<sup>e</sup> Sens Immobilier, Grenoble École de Management et l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Cette soirée a été présidée par Sylvain Waserman, Président-Directeur général de l'ADEME qui a enrichi les échanges par ses interventions passionnantes et éclairantes.

La soirée a été marquée, dans un deuxième temps, par une table ronde sur le thème de la loi d'accélération des énergies renouvelables à laquelle j'ai participé aux côtés de Laurence Borie-Bancel, Présidente du directoire de la Compagnie Nationale du Rhône, Romain Valéry, Directeur Général de 6<sup>e</sup> Sens Immobilier, Stéphanie Giroux, Directrice de la Chaire, Eric Peyrol, Président du comité scientifique de la Chaire, et Carine Sebi, Enseignante-Chercheuse d'économie à GEM.

Les discussions ont permis de dresser un premier bilan de l'application de la loi sur le terrain, d'évaluer ses avancées, et d'identifier les défis à relever.

J'en profite pour remercier les nombreux élus et partenaires (entreprises, institutionnels et associatifs) qui ont fait le déplacement pour assister à cette soirée particulièrement riche d'échanges. D'autres temps forts autour de la Chaire seront programmés durant l'année 2025.

Restons sur le thème de la Chaire : le vendredi 17 janvier, j'ai assisté en visio à une réunion avec trois chercheurs de Grenoble Ecole de Management, Romain Valery de 6<sup>e</sup> Sens Immobilier et Marie-Laure Blot. Ce moment d'échanges fut l'occasion d'aborder un certain nombre de sujets autour du photovoltaïque dans les bâtis privés et publics et notamment de s'interroger sur l'accélération de l'adoption de panneaux solaires plug and play en bâtiments collectifs. Nous avons abordé les cadres réglementaires, freins, acceptabilité des projets, etc. Ces sujets seront questionnés et analysés par les chercheurs intégrés à la Chaire, à travers différentes études afin de faire évoluer les cadres réglementaires voire législatifs.

### CCR

Au sujet de notre Contrat de Chaleur Renouvelable, j'ai rencontré M. Franck DUMAITRE, Directeur Régional Auvergne Rhône Alpes de l'ADEME, au cours d'un point bilatéral le 18 décembre. Ce point s'inscrit dans une perspective d'organisation de notre futur COPIL CCR prévu le 14/02/2025, il a permis d'aborder les points prioritaires qui sont notamment : la liste des travaux et événements à venir, comme par exemple le projet des superchargeurs.

### INSTANCES DU SYDER

Dans le cadre des instances du SYDER, j'ai présidé plusieurs réunions :

Plusieurs Commissions des Vice-présidents se sont tenues pour aborder les dossiers en cours au SYDER et notamment la préparation des documents budgétaires qui vont vous être présentés ce soir.

Une réunion du Bureau syndical qui a eu lieu le 21/01/2025, précédée d'une Commission d'Appels d'offres. Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité :

- Attribution du marché public de travaux et de service « Exploitation, maintenance et travaux sur les installations d'éclairage extérieur du SYDER – Relance après sans-suite lot n°2 » ;
- Attribution du marché public de travaux « Installation de chaudières bois énergie et création du réseau de chaleur associé sur la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise »;
- Renouvellement de l'adhésion à la convention unique du cdg69.

En amont de ce comité syndical, un conseil d'exploitation de la régie SYDER Chaleur a également eu lieu pour émettre son avis sur le budget primitif, les transferts de compétence Chaleur présentés ce soir et faire un point sur les différents chantiers en cours.

## **RELATIONS EXTERIEURES**

Une réunion des Présidents de TEARA a eu lieu le 6 décembre, à laquelle j'ai participé accompagné de Marie-Laure BLOT et Xavier DESREUMAUX. Les sujets suivants ont été abordés :

- Accise sur l'électricité et avenir du CAS FACE
- Les enjeux de la consultation TURPE 7
- Développer l'achat d'énergie avec production locale issue de nos SEM ENR
- Les CEE, les impacts d'une potentielle réforme

J'ai eu le plaisir d'assister au 90<sup>ème</sup> anniversaire de la FNCCR qui a eu lieu le 19 décembre au Sénat, durant lequel a été abordé les enjeux qui dessinent l'avenir des services publics locaux. Ce fut un moment enrichissant, et l'occasion d'accentuer nos engagements et perspectives à l'avenir auprès de la Fédération.

Le jeudi 23 janvier, j'ai contribué à une table ronde sur le cadre réglementaire pour accélérer la V2G, en présence de Madame Yasmine Assef – Consultante en énergie chez AFRY, Pierre de Firmas, directeur mobilité chez Enedis et Clémznt Molizon, Délégué général d'Avere France, à l'occasion du colloque sur les bornes de recharge et le V2G organisée par l'entreprise Qovoltis. Au-delà de la présence en nombre d'experts du sujet et même de deux anciens ministres, ces moments d'échanges ont mis en évidence à la fois les nombreuses perspectives qu'offrent le V2G mais également les limites du cadre réglementaire actuel.

Et tout juste ce matin, je participais à une réunion du Conseil d'administration de la SEM SOLEIL.

## **RELATIONS AVEC LES SERVICES**

Depuis début janvier, nous avons mis en place des revues de projets thématiques par service, celles-ci permettent de suivre l'avancement des projets, et de donner les directives en cours. A ce jour, 4 réunions ont eu lieu (Photovoltaïque, IRVE, DP, Régie Chaleur), il y en aura deux autres dans les semaines à venir (avec le service travaux et la maintenance).

## **RESSOURCES HUMAINES**

Dans le cadre des différents recrutements en cours, j'ai fait plusieurs entretiens pour les postes de Chargé(e) de mission SIG.

Et dernièrement, de nouveaux collaborateurs ont intégré le SYDER le 2 janvier 2025 :

- Lisa MOLINARI en tant que Chargée de mission SIG ;
- Claudio ANFUSO et Stéphane THEVENENT en tant que Techniciens auprès du service Maintenance-Eclairage public ;

Enfin, pour remercier le personnel et fêter la fin d'année, le 17 décembre 2024, nous avons organisé un repas convivial dans les locaux du SYDER.

Je vous remercie de votre attention. »

## **AJOUT UN POINT A L'ORDRE DU JOUR**

---

Malik HECHAÏCHI demande l'autorisation au Comité syndical d'ajouter un point à l'ordre du jour de cette assemblée générale, à savoir :

- Mandat spécial accordé au Président et aux Vice-présidents pour se rendre à différents salons internationaux au cours de l'année 2025

Aucun délégué ne se manifestant pour prendre la parole, le Président soumet ce point au vote.

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le comité syndical, à l'unanimité, autorise l'ajout d'un point à l'ordre du jour tel que cité ci-dessus.***

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

---

Malik HECHAÏCHI propose de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Jean-Christophe WADBLED, délégué titulaire de la commune de LIMAS, se porte candidat.

Malik HECHAÏCHI consulte l'assemblée sur cette candidature.

Personne ne s'opposant à cette désignation, Jean-Christophe WADBLED est désigné secrétaire de séance.

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DU 18 DECEMBRE 2024**

---

Malik HECHAÏCHI demande à l'assemblée si le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2024 appellent des observations.

Aucun délégué ne se manifestant pour prendre la parole, le Président soumet ce procès-verbal au vote.

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le comité syndical, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2024.***

## **POINTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS**

---

- Approbation du budget primitif principal 2025

Didier MOULIN, Vice-président en charge des Finances donne lecture du projet de budget primitif principal de l'exercice 2025, présenté selon les modalités de l'instruction budgétaire et comptable M57.

## En section de fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Recettes
Chapitre 011 – Charges à caractère général	13 161 550,00 €	
Chapitre 012 – Dépenses de personnel	3 420 900,00 €	
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	2 682 600,00 €	
Chapitre 66 – Charges financières	600 000,00 €	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	20 000,00 €	
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	11 032 901,00 €	
Chapitre 68 – Dotations aux provisions	2 000,00 €	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre les sections	4 000 000,00 €	200 000,00 €
Chapitre 013 – Atténuation de charges		15 000,00 €
Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses		383 000,00 €
Chapitre 731 – Fiscalité locale		25 200 000,00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations		4 384 500,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante		4 661 000,00 €
Chapitre 76 – Produits financiers		76 451,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 919 951,00 €</b>	<b>34 919 951,00 €</b>

## En section d'investissement

Chapitre	Dépenses	Recettes
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	910 000,00 €	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	1 417 000,00 €	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	46 750 000,00 €	25 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital	7 100 000,00 €	33 401 019,00 €
Chapitre 26 – Titres de participation	500,00 €	
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	340 000,00 €	1 620 612,00 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement		3 837 968,00 €
Chapitre 4581 – Opérations pour compte de tiers	4 163 197,00 €	
Chapitre 10 – Dotations et fonds divers de réserves		2 800 000,00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		11 032 901,00 €
Chapitre 4582 – Opération pour comptes de tiers		4 163 197,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre les sections	200 000,00 €	4 000 000,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	500 000,00 €	500 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>61 380 697,00 €</b>	<b>61 380 697,00 €</b>

Personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

### ***Le comité syndical, à l'unanimité,***

⇒ ***Constata que le budget primitif principal s'équilibre en dépenses et en recettes :***

- ***en section de fonctionnement à 34 919 951,00 €***
- ***en section d'investissement à 61 380 697,00 €***

⇒ ***Vote les crédits au niveau des chapitres en sections d'investissement et de fonctionnement sans spécialiser aucun article.***

- Approbation du budget primitif autonome de la Régie SYDER Chaleur 2025

Didier MOULIN, Vice-président en charge des Finances, rappelle à l'assemblée que le budget annexe de la régie SYDER Chaleur, régie dotée de la seule autonomie financière, retrace une activité directement assujettie à la TVA. En conséquence, ce budget est présenté hors taxes.

Le budget primitif 2025 de la régie SYDER Chaleur est établi selon la nomenclature M4, applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux. Il est voté au chapitre.

Le suivi analytique de chaque site permet par ailleurs de suivre financièrement chacune des chaufferies réalisées et exploitées par le SYDER dans le cadre de la régie.

Il précise que le projet de budget a fait l'objet d'un avis favorable émis par le conseil d'exploitation de la régie SYDER Chaleur en date du 28 janvier 2025.

**En section d'exploitation :**

Chapitre	Dépenses	Recettes
Chapitre 011- Charges à caractère général	752 800,00 €	
Chapitre 012 – Charges de personnel	274 000,00 €	
Chapitre 66- Charges financières	131 000,00 €	
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	810 200,00 €	
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre les sections	170 000,00 €	
Chapitre 70- Produits du service et ventes diverses		1 848 000,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante		90 000,00 €
Chapitre 042 – Amortissements subventions		200 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 138 000,00 €</b>	<b>2 138 000,00 €</b>

**En section d'investissement :**

Chapitre	Dépenses	Recettes
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	40 000,00 €	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	10 000,00 €	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	5 400 000,00 €	
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital	320 000,00 €	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre les sections	200 000,00 €	170 000,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	200 000,00 €	200 000,00 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement		2 180 000,00 €
Chapitre 16 - Emprunt		2 809 800,00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		810 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 170 000,00 €</b>	<b>6 170 000,00 €</b>

Personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

**Le comité syndical, à l'unanimité,**

⇒ **Constata que le budget primitif annexe de la Régie SYDER Chaleur 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes, soit :**

- **en section d'exploitation 2 138 000,00 €**
- **en section d'investissement 6 170 000,00 €**

⇒ **Vote les crédits au niveau des chapitres en sections d'exploitation et d'investissement sans spécialiser aucun article.**

- Approbation du budget primitif annexe Photovoltaïque 2025

Didier MOULIN, Vice-président en charge des Finances, rappelle à l'assemblée que le budget annexe photovoltaïque retrace l'activité de production d'électricité photovoltaïque gérée en régie directe sans autonomie financière ni juridique.

Cette activité étant assujettie à la TVA, ce budget est présenté hors taxes.

Le budget primitif annexe Photovoltaïque 2025 est établi selon la nomenclature M41, applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux. Il est voté au chapitre.

Le suivi analytique de chaque site permettra de suivre financièrement chacune des installations réalisées et exploitées par le SYDER dans ce cadre.

**En section d'exploitation**

Chapitre	Dépenses	Recettes
Chapitre 011- Charges à caractère général	91 900,00 €	
Chapitre 012 – Charges de personnel	43 000,00 €	
Chapitre 65 – Autre charges de gestion courante	10 000,00 €	
Chapitre 66 – Charges financières	16 000,00 €	
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	9 100,00 €	
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre les sections	150 000,00 €	
Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses		300 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre les sections		20 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>320 000,00 €</b>	<b>320 000,00 €</b>

**En section d'investissement**

Chapitre	Dépenses	Recettes
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	70 000,00 €	
Chapitre 23- Immobilisations en cours	5 244 611,00 €	
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : Remboursement du capital	90 000,00 €	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre les sections	20 000,00 €	150 000,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	400 000,00 €	400 000,00 €
Chapitre 16 - Emprunts		5 265 511,00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		9 100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 824 611,00 €</b>	<b>5 824 611,00 €</b>

Personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

**Le comité syndical, à l'unanimité,**

⇒ **Constata que le budget primitif annexe Photovoltaïque 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes :**

- **en section d'exploitation** 320 000,00 €
- **en section d'investissement** 5 824 611,00 €

⇒ **Vote les crédits au niveau des chapitres en sections d'exploitation et d'investissement sans spécialiser aucun article.**

- Budget principal 2025 – Application de la fongibilité des crédits

Didier MOULIN, Vice-président en charge des Finances, expose que par délibération n° CS\_2021\_095 du 30 novembre 2021, le Comité syndical a autorisé le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget principal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 par le passage à l'instruction budgétaire et comptable M57. Par la même délibération, il a approuvé le règlement budgétaire et financier qui précise les règles applicables à l'ensemble des services du SYDER.

Il rappelle aussi que l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales prévoit dans son 3<sup>e</sup> alinéa que : « *dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, [l'assemblée délibérante] peut déléguer à son président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, le président (...) informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.* »

Il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et de fixer la limite à 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le comité syndical, à l'unanimité,***

- ⇒ ***Autorise le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite fixée à l'occasion du budget, et ne pouvant pas dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;***
- ⇒ ***Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les dispositions et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.***

- Autorisations de programme / crédits de paiement 2025 – Actualisation

Malik HECHAÏCHI rappelle que selon l'article L. 2311-3, 1<sup>o</sup> du code général des collectivités territoriales, les dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées peuvent être engagées par des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP), qui sont seuls pris en compte dans le calcul de l'équilibre budgétaire.

Cette procédure permet d'éviter d'inscrire au budget l'intégralité des opérations pluriannuelles et de leur financement, d'améliorer la visibilité des opérations soumises au vote de l'assemblée délibérante. Elle évite en outre d'encombrer l'équilibre budgétaire d'emprunts inutiles, et optimise le taux de réalisation des équipements.

Selon l'article R. 2311-9 du CGCT, chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants.

Ces autorisations de programme ont été validées lors du Comité Syndical du 23 janvier 2024. Il convient donc de les mettre à jour comme suit :

Autorisation de programme				Crédits de paiement - Réalisés		Echeancier prévisionnel de réalisation			
Nom de l'AP	AP	Montant de l'AP	Montant de l'AP actualisé	2022	2023	2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Superchargeurs IRVE	AP 2022-04	3 905 640 €	7 713 000 €	-	61 137,60 €	630 206,50 €	5 000 000,00 €	2 021 655,90 €	-
Démarche performancielle Eclairage	AP 2022-0201	42 849 540 €	42 849 540 €	278 737,71 €	5 160 798,70 €	11 982 563,93 €	20 000 000,00 €	5 427 439,66 €	-
Démarche performancielle Télégestion	AP 2022-0202	33 368 544 €	33 368 544 €	3 729,00 €	- €	4 482 360,63 €	7 000 000,00 €	21 882 454,37 €	-
Géoréférencement	AP 2024-001	3 200 000 €	3 200 000 €	-	-	968,16 €	900 000,00 €	900 000,00 €	1 399 031,84 €

## REGIE SYDER CHALEUR

Il est proposé également au Comité syndical l'actualisation de l'autorisation de programme de la régie SYDER Chaleur validée en comité syndical du 24 septembre 2024 comme suit :

Autorisation de programme			Crédits de paiement - réalisés	Echéancier prévisionnel de réalisation	
Nom de l'AP	AP	Montant de l'AP	2024	CP 2025	CP 2026
St Symphorien sur Coise Réseau chaleur et chaufferie	AP CHAL2024-01	6 300 000 €	46 220,00 €	4 600 000,00 €	1 653 780,00 €

Il est précisé que l'autorisation de programme pour la Chaufferie de Montrottier est clôturée comme suit :

Autorisation de programme			Crédits de paiement réalisés			Total réalisé
Nom de l'AP	AP	Montant de l'AP	2022	2023	2024	
Chaufferie Montrottier	AP 2022-05C	2 950 000 €	75 418,07 €	2 344 854,56 €	468 197,25 €	2 888 469,88 €

## BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Il est proposé également au Comité syndical l'actualisation de l'autorisation de programme du budget annexe photovoltaïque validée en comité syndical du 24 septembre 2024 comme suit :

Autorisation de programme			Crédits de paiement - réalisés	Echéancier prévisionnel de réalisation	
Nom de l'AP	AP	Montant de l'AP	2024	CP 2025	CP 2026
Ombrières superchargeurs	AP PV2024-01	1 900 000,00 €	- €	1 000 000 €	900 000 €

Personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

**Le comité syndical, à l'unanimité,**

⇒ Révise le montant des autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement pour les autorisations de programme,

⇒ Approuve les modifications et les clôtures des autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement telles que mentionnées dans le rapport préliminaire.

- Mise à jour des durées d'amortissement des immobilisations

Didier MOULIN, Vice-président en charge des Finances, expose que l'article L.2321-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que les dotations aux amortissements des immobilisations constituent des dépenses obligatoires pour les communes ou les groupements de communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par le Comité syndical sur proposition du Président.

Une mise à jour des durées d'amortissements est proposée, comme suit :

Imputation	Immobilisations incorporelles	Durée amortissement
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révision des documents d'urbanisme (géoréférencement)	10 ans
205XX	Subventions d'équipement versées	5 ans
2031	Frais d'études	5 ans
2031	Etudes sans suite	2 ans
2051	Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires)	2 ans
Imputation	Immobilisations corporelles	Durée amortissement
2182X	Matériel de transport	5 ans
2184X	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
2183X	Matériel informatique	4 ans
2184X	Mobilier de bureau	10 ans
21534	Infrastructure de recharge de véhicules électriques	15 ans
21534	Infrastructure d'accueil des communications électroniques	30 ans
21321	Immeubles de rapport	40 ans
21534	Réseaux secs	40 ans
217538	Eclairage public (luminaires, armoires, télégestion)	15 ans
2153 (M4)	Réseaux de chaleur / construction initiale	25 ans
2153 (M4)	Chaufferies bois – Corps de chauffe (renouvellement)	10 ans
2153 (M4)	Chaufferies bois – Circulateurs et télégestion (renouvellement)	15 ans
2131X	Construction de bâtiment	40 ans
2148 (M41)	Panneaux photovoltaïques	20 ans
2148 (M41)	Photovoltaïques / onduleurs	10 ans
2181	Installations générales, agencement et aménagements divers < 10 000 €	5 ans
2181	Installations générales, agencement et aménagements divers > 10 000 €	20 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	5 ans

Imputation	Subventions perçues	Durée amortissement
131X	Subventions d'investissement perçues pour les installations photovoltaïques	20 ans
131X	Subventions d'investissement perçues	Basée sur la durée d'amortissement du bien

Personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

**Le comité syndical, à l'unanimité,**

- ⇒ **Adopte les durées d'amortissement telles qu'elles ont été indiquées en séance,**
- ⇒ **Fixe la durée d'amortissement des biens de faible valeur (moins de 1 000 € HT unitaire), sur l'ensemble des budgets du SYDER.**
- Taux d'abattement sur les travaux du programme 2025

Alain GERBERON, Vice-président en charge des travaux sur réseaux secs rappelle qu'en application de l'article 4.2 des statuts du SYDER, relatif aux contributions financières des adhérents au syndicat, les communes membres contribuent aux travaux effectués par le Syndicat à leur bénéfice, notamment par le remboursement des emprunts contractés pour ce faire, jusqu'à l'extinction de la dette.

Ces contributions sont calculées sur la base du coût réel des travaux effectués, déduction faite des financements, aides, subventions, redevances et remboursements divers dont le Syndicat peut bénéficier, selon la nature des travaux effectués.

Les ressources dont dispose le Syndicat bénéficient aux travaux réalisés pour le compte des communes par application d'un abattement sur le coût des travaux, dont le taux est fonction de la nature des opérations réalisées.

Eu égard aux projets en cours, notamment s'agissant du déploiement de la démarche performancielle sur le territoire du nouveau Rhône, il est proposé de reconduire le dispositif arrêté en 2024 pour l'année 2025.

Pour mémoire, les frais internes du SYDER, fixés à 5,5 % par délibération du comité syndical du 26 mars 1996, ne sont pas éligibles à cet abattement.

Il est rappelé enfin que par délibération n° CS\_2023\_006 du 3 janvier 2023, le comité syndical a voté le principe de la mise en œuvre d'un taux d'abattement unique pour les Communautés de communes et Communautés d'agglomération qui adhèreraient au SYDER pour une compétence optionnelle.

Il est demandé au Comité syndical de décider, à titre définitif, des taux d'abattement pour le programme 2025 sur les bases suivantes :

NATURE	DESIGNATION	PLAFOND	TAUX D'ABATEMENT		
			Communes reversant la TCCFE	Communes conservant la TCCFE	Communautés de communes et Communautés d'agglomération adhérentes pour une compétence optionnelle
RESEAUX ELECTRIQUES	Renforcement des réseaux électriques	(*)	100%	Non concernées	NON CONCERNÉS
	Sécurisation des réseaux électriques (remplacement des fils nus)	(*)	100%		
	Intempéries : remplacement des fils nus suite intempéries (programme spécial)	(*)	100%		
	Infrastructure de réseaux de télécommunication		15%	15%	
	Extensions de réseaux électriques		Barème	Non concernées	
	Dissimulation des réseaux électriques	(*)	50%	15%	
	Déplacement d'ouvrage de distribution électrique		50%	15%	
ECLAIRAGE PUBLIC	Eclairage public		50%	15%	20%
	Eclairage des aires de sport		50%	15%	
	Mise en lumière (rénovation)		50%	15%	
	Mise en lumière (projets nouveaux)		45%	15%	
	Démarche performancielle de l'éclairage public	(*)	50%	15%	
	Télégestion		100%	100%	
IRVE	Infrastructures de recharge de véhicules électriques (déploiement SYDER)	(*)	100%	100%	
	Infrastructures de recharge de véhicules électriques (déploiement complémentaire)		50%	15%	
MAINTENANCE EP	Petits travaux : éclairage public, aires de sport, mise en lumière		50%	15%	
	Petits travaux : accident avec tiers identifié		100%	100%	

(\*) Programme annuel à montant plafonné

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice : 214  
 Nombre de votants : 125  
 Nombre de voix pour : 125  
 Nombre de voix contre : 0  
 Nombre d'abstention : 0

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide de fixer, à titre définitif pour le programme 2025, les taux d'abattement bénéficiant aux travaux réalisés par le Syndicat au bénéfice des collectivités membres sur les bases proposées en séance.**

## PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE CHALEUR

- Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Production et distribution publique de chaleur et de froid » de communes (L'Arbresle et Thurins)

Il est rappelé que l'article L. 2224-38 du code général des collectivités territoriales dispose qu'une commune peut transférer à une autorité organisatrice de distribution publique d'électricité, telle le SYDER, la compétence communale en matière de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid.

Les statuts du SYDER, fixés par arrêté préfectoral, précisent que celui-ci propose à ses communes adhérentes, outre la compétence obligatoire d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, des compétences optionnelles diverses telles que l'éclairage public, la distribution publique de gaz, la production et distribution publique de chaleur et de froid, ou encore la mobilité propre.

Ainsi, conformément à ses statuts, l'adhésion d'une collectivité à une compétence optionnelle proposée par le Syndicat se fait sur demande de celle-ci, et devient effective après délibérations concordantes du conseil municipal et du Comité syndical, entérinées par arrêté préfectoral.

Le Président expose la demande des communes de L'ARBRESLE et THURINS, relative à leur adhésion à la compétence optionnelle « production et distribution publique de chaleur et de froid ».

S'agissant d'une affaire mise en délibération au titre de la compétence optionnelle « production et distribution de chaleur et de froid », il est précisé que, conformément aux statuts du SYDER, seuls les délégués représentant les communes et EPCI adhérent à cette compétence prennent part au vote.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	35
Nombre de votants :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le membres du Comité syndical adhérent à la compétence optionnelle production et distribution publique de chaleur et de froid, à l'unanimité,***

⇒ ***Acceptent l'adhésion des communes de L'ARBRESLE et THURINS à la compétence optionnelle « production et distribution publique de chaleur et de froid »,***

⇒ ***Chargent le Président de solliciter un arrêté préfectoral entérinant cette décision.***

- Approbation de la convention temporaire d'occupation d'un bâtiment appartenant au domaine public de Vienne-Condrieu Agglomération

Dans le cadre du transfert de la compétence statutaire « Production et distribution publique de chaleur », il est rappelé que le SYDER réalise, via sa régie SYDER Chaleur, la construction et l'exploitation de chaufferies publiques au bois avec réseau de chaleur. Pour ce faire, la collectivité devant accueillir la chaufferie et ses accessoires peut être amenée à mettre à disposition du SYDER différents locaux ou terrains le temps des travaux pour permettre aux entreprises intervenant sur les chantiers de s'en servir comme bases de vie.

Pour assurer la réalisation dans de bonnes conditions du réseau de chaleur de Loire-sur-Rhône, le SYDER a sollicité VIENNE-CONDRIEU AGGLOMERATION, propriétaire et exploitant de la parcelle cadastrée AI n°714 accueillant la piscine intercommunale et un local attenant, occupé à l'origine par le gardien de la piscine, afin d'obtenir la mise à disposition du bâtiment précité. L'objectif est d'y implanter une base de vie à destination des entreprises retenues par le SYDER pour intervenir sur le chantier.

Il est précisé que ce bâtiment, d'une surface au sol de 100 m<sup>2</sup>, dont 77 m<sup>2</sup> habitable, appartient au domaine public de VIENNE-CONDRIEU AGGLOMERATION, de sorte que cette occupation est, par nature, temporaire, précaire et révocable.

Le SYDER prendra à sa charge les frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage...), ainsi que la pose des sous-compteurs permettant de relever les consommations exactes, qui lui seront ensuite refacturées par VIENNE-CONDRIEU AGGLOMERATION.

La convention proposée a donc pour objet d'organiser le temps de la réalisation du réseau de chaleur les conditions dans lesquelles VIENNE-CONDRIEU AGGLOMERATION, collectivité assumant l'ensemble des droits et obligations du propriétaire à la place de la commune de LOIRE-SUR-RHÔNE, met à disposition au profit du SYDER ce local aujourd'hui inoccupé.

Dans ces conditions, il est demandé au comité syndical d'autoriser le Président à signer cette convention avec VIENNE-CONDRIEU AGGLOMERATION, ainsi que ses éventuels avenants ultérieurs.

S'agissant d'une affaire mise en délibération au titre de la compétence optionnelle « production et distribution de chaleur et de froid », il est précisé que, conformément aux statuts du SYDER, seuls les délégués représentant les communes et EPCI adhérant à cette compétence prennent part au vote.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	35
Nombre de votants :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

**Le membres du Comité syndical adhérant à la compétence optionnelle production et distribution publique de chaleur et de froid, à l'unanimité,**

- ⇒ **Approuvent la convention d'occupation temporaire d'un bâtiment, anciennement occupé par le gardien de la piscine, conclue avec VIENNE-CONDRIEU AGGLOMERATION au profit du SYDER,**
- ⇒ **Autorisent le Président à signer cette convention avec la collectivité concernée,**
- ⇒ **Autorisent le Président à négocier et signer d'éventuels avenants à ce contrat, si leur nécessité apparaissait ultérieurement.**

- Adoption du projet de réseau de chaleur de Saint-Symphorien-sur-Coise et de ses modalités de financement

Le Président rappelle que le conseil municipal de la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise a transféré par une délibération du 14 janvier 2022 sa compétence statutaire « Production et distribution publique de chaleur » au SYDER afin que celui-ci réalise, via sa régie SYDER Chaleur, la construction et l'exploitation de chaufferies publiques au bois avec réseau de chaleur.

Engagée dans une démarche visant à réduire son impact environnemental tout en réalisant des économies d'énergie, la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise a sollicité par une délibération du 1er juin 2023 le SYDER pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur. Ce dernier sera alimenté par deux chaudières bois d'une puissance totale de 1 180 kW et permettra de fournir en énergie 21 bâtiments.

Le plan de financement arrêté pour la mise en service de ce réseau de chaleur est le suivant :

Dépense totale € HT estimée	Financement	Montant € HT	Taux
6 494 600 €	ADEME (CCR)	1 944 800	30 %
	DSIL	1 200 000	18 %
	Autofinancement SYDER	3 349 000	52 %

La commune ayant délégué la compétence de production de chaleur au SYDER et le projet de réseau de chaleur étant inscrit dans un contrat signé par la commune avec un représentant de l'Etat (le CRTE de la CCMDL), la demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour ce projet doit être déposée directement par le SYDER.

Pour pouvoir déposer en préfecture un dossier complet au soutien d'une demande de DSIL pour ce projet, il est nécessaire que le comité syndical approuve au préalable le projet de réseau de chaleur de la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise, ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus.

Dans ces conditions, le comité syndical doit approuver ce projet, ainsi que son plan de financement, autoriser le Président à joindre cette délibération à sa demande de DSIL et de mener toute action permettant l'obtention de cette subvention.

S'agissant d'une affaire mise en délibération au titre de la compétence optionnelle « production et distribution de chaleur et de froid », il est précisé que, conformément aux statuts du SYDER, seuls les délégués représentant les communes et EPCI adhérant à cette compétence prennent part au vote.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	35
Nombre de votants :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le membres du Comité syndical adhérant à la compétence optionnelle production et distribution publique de chaleur et de froid, à l'unanimité,***

- ⇒ ***Approuvent le projet de réseau de chaleur de Saint-Symphorien-sur-Coise, ainsi que le plan de financement associé,***
- ⇒ ***Autorisent le Président à joindre cette délibération au dossier visant à l'obtention d'une DSIL,***
- ⇒ ***Autorisent le Président à mener toute action permettant l'obtention de cette subvention.***

## **ORGANISATION DU SYNDICAT**

---

- Organisation du comité syndical du 8 avril 2025

Sandrine ARNAUD, Vice-présidente déléguée à Communication informe l'assemblée que selon l'article 10 du règlement intérieur du SYDER, il convient de définir par délibération le lieu, autre que le siège du syndicat, dans lequel se réunira la future assemblée délibérante.

Elle propose que la prochaine assemblée délibérante du 8 avril 2025 se réunisse sur le territoire de la commune de Anse, et l'informe que le Président se chargera de trouver la salle idoine.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Sandrine ARNAUD procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le comité syndical, à l'unanimité, approuve la proposition de la tenue de sa réunion du 8 avril 2025 sur le territoire de la commune de Anse.***

- Mandat spécial accordé au Président et aux Vice-présidents pour se rendre à différents salons internationaux au cours de l'année 2025

Il est rappelé que dans le cadre de l'exercice de leur mandat, les membres de l'exécutif (Président et Vice-présidents) peuvent être appelés à effectuer, sous certaines conditions, des déplacements en France, comme à l'étranger.

Ces déplacements occasionnent des frais de transport et de séjour qui peuvent faire l'objet d'indemnisation dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

Lorsque la mission revêt un caractère exceptionnel, c'est-à-dire ne relevant pas des missions courantes, elle doit faire l'objet d'un mandat spécial préalable, octroyé par délibération du Comité syndical.

Pour accompagner la réalisation des projets du SYDER en matière de stockage des énergies, d'infrastructures de recharge et de développement de la technologie photovoltaïque, le Président indique qu'il pourrait effectuer avec un ou plusieurs vice-présidents, des déplacements pour participer :

- au sommet sur le stockage de l'énergie à Londres (Royaume-Uni), entre les 17 et 19 février 2025
- au salon « SolarEX » à Istanbul (Turquie), entre les 10 et 12 avril 2025;
- au salon « smarter E Europe » à Munich (Allemagne), entre les 6 et 9 mai 2025,

Il est donc demandé à l'assemblée générale de charger d'un mandat spécial le Président et les Vice-présidents pour participer à ces différents salons internationaux.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

**Le comité syndical, à l'unanimité,**

- ⇒ **Décide de charger M. Malik HECHAÏCHI, Président du SYDER, et plusieurs Vice-présidents, d'un mandat spécial pour se rendre au Royaume-Uni, entre les 17 et 19 février 2025 afin de participer au sommet sur le stockage de l'énergie, dans le cadre des missions du SYDER,**
- ⇒ **Décide de charger M. Malik HECHAÏCHI, Président du SYDER, et plusieurs Vice-présidents, d'un mandat spécial pour se rendre en Turquie, entre les 10 et 12 avril 2025 afin de participer au salon international « SolarEX », dans le cadre des missions du SYDER,**
- ⇒ **Décide de charger M. Malik HECHAÏCHI, Président du SYDER, et plusieurs Vice-présidents, d'un mandat spécial pour se rendre en Allemagne, entre les 6 et 9 mai 2024 afin de participer au salon international « Smarter E Europe », dans le cadre des missions du SYDER.**

## AIDE A MAYOTTE

---

- Cyclone CHIDO : solidarité avec la population de Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte le 14 décembre 2024, la solidarité nationale s'est mise en marche pour soutenir et accompagner la population de Mayotte, ses collectivités et ses élus.

Sensible aux drames humains et aux importants dégâts matériels, le Président du SYDER, ses Vice-présidents et l'ensemble de ses délégués tiennent à apporter leur soutien et leur solidarité aux Mahorais.

Le Président propose donc au comité syndical que le SYDER contribue à aider les victimes de ce cyclone dans la mesure de ses capacités, en versant immédiatement une aide de 25 000 € aux collectivités mahoraises ou au fonds de concours mis en place par l'Etat pour soutenir les actions d'urgence et de reconstruction sur l'archipel.

Constatant par ailleurs des destructions sans précédents, notamment du réseau électrique et de l'éclairage public, le Président propose aussi d'apporter l'expertise du SYDER en la matière. Une réflexion est donc en cours pour définir en accord avec les communes concernées du Rhône les contours de cette aide, qui pourrait se traduire par le don de points lumineux déposés récemment, encore en très bon état, et de conseils aux collectivités dans la conduite des opérations à mener sur le réseau électrique.

Dans ces conditions, le Président demande au comité syndical de l'autoriser à verser cette aide financière, à poursuivre l'étude des moyens pouvant être déployés par le SYDER dans son domaine de compétence pour accompagner la reconstruction de Mayotte et de l'habiliter à signer tout document, notamment des conventions, permettant la mise en œuvre des actions précitées.

Fabrice FOURDIN (Yzeron) demande si la commune doit délibérer pour accepter que les points lumineux déposés dans le cadre de la démarche performancielle soient remis au SYDER pour un don pour Mayotte.

Malik HECHAÏCHI précise, tout d'abord, qu'il y a différents types de matériels récupérés actuellement par le SYDER. Une partie va directement au recyclage et une autre partie est stockée pour être éventuellement réutilisée en cas de panne. C'est cette partie du matériel que le SYDER utiliserait pour mise à disposition pour Mayotte. Les services du SYDER font actuellement un inventaire de ce matériel.

Daniel ABAD (Soucieu-en-Jarrest) demande si la commune doit prendre une délibération à ce sujet.

Malik HECHAÏCHI dit qu'il n'est pas nécessaire de prendre une délibération puisqu'il s'agit du matériel d'éclairage public déposé dans le cadre de la démarche performancielle, propriété du SYDER compte tenu du transfert de compétence optionnelle. Le SYDER ayant interrogé l'Etat sur ce sujet, des précisions seront néanmoins apportées prochainement aux communes.

Joseph VOLAY (Saint-Genis-L'Argentière) demande s'il serait possible que le don envoyé par le SYDER soit utilisé pour l'enfouissement des réseaux électriques afin qu'au prochain cyclone, la catastrophe soit moins importante.

Malik HECHAÏCHI dit qu'il s'agit d'un don, et comme tout don, il n'est pas possible d'en maîtriser l'utilisation ; c'est pour cela que le SYDER réfléchit à l'envoi de matériel d'éclairage.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	125
Nombre de voix pour :	125
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le comité syndical, à l'unanimité,***

- ⇒ Approuve le versement d'une aide de 25 000 € aux collectivités mahoraises ou au fonds de concours mis en place par l'Etat pour soutenir les actions d'urgence et de reconstruction sur l'île de Mayotte,***
- ⇒ Autorise le Président à poursuivre l'étude des moyens pouvant être déployés par le SYDER dans son domaine de compétence pour accompagner la reconstruction de Mayotte,***
- ⇒ Autorise le Président à négocier et signer tout document ou convention permettant la mise en œuvre des actions décidées.***

## QUESTIONS DIVERSES

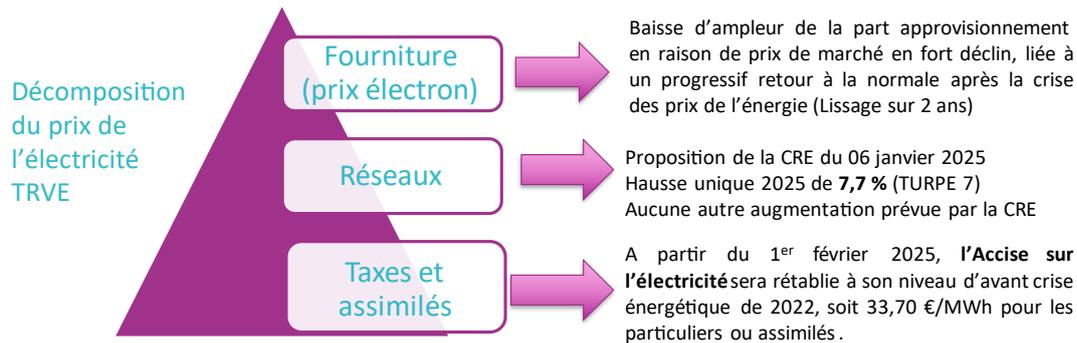
### 1.1. Prix de l'électricité pour 2025

A la demande du Président, Hervé KERNEÏS fait le point sur le prix de l'électricité pour 2025 (Cf. diapos ci-dessous diffusées en séance).

#### Prix de l'électricité pour 2025 Tarif Réglementé de Vente d'Electricité (TRVE)



##### Décomposé en 3 principaux blocs



En conclusion, les hausses de l'accise sur l'électricité et du TURPE seront compensées par la forte baisse du prix de l'électricité sur les marchés de gros.

↳ Baisse des TRVE de l'ordre de 14% au total.

Prix moyen 2024 : 281€/MWh depuis le 1<sup>er</sup> février 2024

Prix moyen 2025 : 239€/MWh proposé par la CRE (Baisse moyenne de 42 €/MWh)

28 janvier 2025

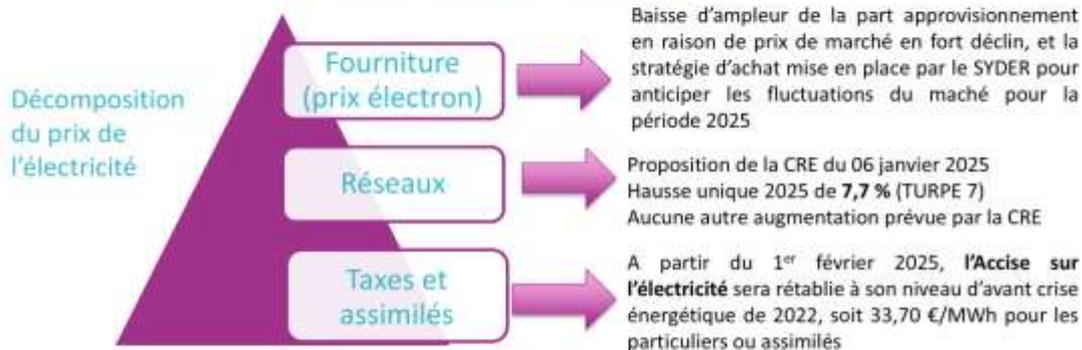
Comité syndical

59

#### Prix de l'électricité pour 2025 Offre de marché



##### Décomposé en 3 principaux blocs



En conclusion, les hausses de l'accise sur l'électricité et du TURPE seront compensées par la forte baisse du prix de l'électricité sur les marchés de gros.

Malgré ces hausses en 2025, en prenant l'hypothèse d'un maintien de la TVA à son niveau actuel, les factures d'électricité seront à la baisse.

28 janvier 2025

Comité syndical

60

- C5 Bâtiment (puissance < 36 kVA) : **-22,63 %** par rapport à 2024  
(multiplié par 0,77 par rapport à 2024)
- C2C4 Bâtiment (puissance BT > 36 kVA) : **-45,71%** par rapport à 2024  
(multiplié par 0,54 par rapport à 2024)
- C5 Eclairage Public : **-13,27 %** par rapport à 2024  
(multiplié par 0,87 par rapport à 2024)

Ces estimations ne prennent pas en compte l'évolution potentielle de la TVA et peuvent varier selon le type de bâtiment et son usage.

Malik HECHAÏCHI fait part que le SYDER a bénéficié, en fin d'année 2024, du filet inflation d'environ 900 000 €. Le SYDER réfléchit actuellement aux différentes solutions pour reverser cette somme aux communes, qui pourraient être les suivantes :

- Déduction sur les charges des communes,
- Reversement de la somme directement sur le budget de fonctionnement des communes

Il précise que le SYDER s'oriente plutôt sur cette dernière solution. Ce point sera abordé lors d'un prochain comité syndical.

#### 1.2. Point sur les charges des collectivités 2025

A la demande du Président, Hervé KERNEÏS fait le point sur les charges des collectivités pour 2025 (cf. diapos ci-dessous diffusées en séance). Il rappelle également que le replay du webinaire sur les charges est toujours disponible sur le site internet du SYDER.

Chaque année, la **Direction des affaires juridiques et de l'administration locale – Bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'Etat**, rappelle par circulaire les modalités concernant la Fiscalisation des participations aux syndicats intercommunaux et Mixtes.

*REF : Articles L. 5212-19, L. 5212-20 et L. 2224-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT)*

### Au niveau du syndicat :

La contribution syndicale prévue par l'article L. 5212-19 du CGCT, **obligatoire pour les communes membres**, peut être remplacée, en tout ou partie, par le produit des impôts recouvrés directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables.

*Le syndicat souhaitant fiscaliser les participations communales doit réunir son comité syndical, pour décider de la répartition provisoire et/ou définitive des charges incombant à chacune de ses communes membres.*



Il est nécessaire que la délibération fixant les contributions soit **notifiée aux communes par courrier ou courriel, contre signature ou accusé de réception**, en rappelant les règles de délai prévues à l'article L. 5212-20 du CGCT.



### Au niveau des communes membres :

Conformément aux dispositions de l'article L. 5212-20 du CGCT, une commune qui souhaite **budgetiser tout ou partie de sa contribution** au syndicat, doit obligatoirement se prononcer dans un **délai de 40 jours** à compter de la date de notification de la délibération du syndicat fixant les participations définitives.

*L'une des mentions suivantes doit alors apparaître sur la délibération :*



*Le conseil municipal décide de budgetiser partiellement sa participation au syndicat (en indiquant clairement le montant), le reste étant fiscalisé.*

OU

*Le conseil municipal décide de budgetiser la totalité de sa participation au syndicat.*



Lors de la rédaction, la commune doit veiller à la **cohérence des montants** par rapport à ceux fixés par le comité syndical.



**Passé le délai de 40 jours**, l'absence de délibération concernant ce recouvrement sera considérée comme **accord tacite** donné à l'application du recouvrement direct sur les contribuables pour la totalité de la participation.

Le SYDER est un syndicat de communes qui peut être financé par ses membres de **3 manières différentes** selon leurs choix, via :

#### Les contributions fiscalisées

La commune décide que les sommes dues au SYDER sont payées par ses administrés, via leurs impôts locaux ; cela revient à une **contribution fiscalisée non inscrite dans son budget primitif**.

#### Les contributions budgétaires

La commune décide que les sommes dues au SYDER sont payées via une subvention de son budget primitif, cela revient à une **contribution budgétaire en fonctionnement, au compte 65568**

#### La combinaison mathématique des deux dispositifs

Fiscalité dite mixte, décidée par la commune. Celle-ci délibère alors pour payer une partie de ce qu'elle doit en **contribution budgétaire** et **le reste sera fiscalisé**.

## → Modalités de délibération : 4 étapes clés

### 1 Envoi d'un Etat prévisionnel des charges financières

Première quinzaine de février de l'année N

Etat récapitulatif des charges dues pour l'année N-1.

*Les documents seront disponibles sur l'espace adhérent de chaque collectivité*



### 2 Vérification par les communes et échanges avec le SYDER

Les communes disposent d'un **délai d'un mois** pour indiquer les remarques et/ou les modifications à apporter par le SYDER.

### 3 Vote par le SYDER de la répartition des charges définitives par collectivité

Le SYDER vote les montants des charges définitives lors de son **Conseil Syndical** qui a lieu **fin mars** de l'année N.

**La délibération est notifiée aux communes** pour qu'elles se prononcent sur leur choix de budgétisation et/ou fiscalisation.

### 4 Choix de budgétisation ou non par les communes

Délibération à transmettre **dans les 40 jours APRES le vote du SYDER** (date butoir vers la **mi-mai**), et à envoyer aux services de l'Etat qui transmettront au SYDER la liste des collectivités ayant décidé de budgétiser tout ou partie du montant de leurs charges.



**En l'absence de délibération, les charges sont automatiquement fiscalisées.** C'est l'envoi de la délibération aux services de l'administration fiscale qui fait foi. Il est toutefois conseillé d'adresser au SYDER, qui est en lien avec ces services, une copie de cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne se manifestant pour prendre la parole, le Président remercie l'ensemble des délégués de leur présence et lève la séance à 19 h 15.

# ANNEXES

## **Comité Syndical du 28 janvier 2025**

- Points budgétaires et financiers :
  - Budget primitif principal 2025
  - Budget primitif autonome de la régie SYDER Chaleur 2025
  - Budget primitif annexe Photovoltaïque 2025
  
- Production et distribution de Chaleur :
  - Projet de convention temporaire d'occupation d'un bâtiment appartenant au domaine public de Vienne-Condrieu Agglomération

## **Liste des délibérations prises en 2024**

## **Liste des décisions et arrêtés pris en 2024**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPCI : SYDER (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008972000011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de bron

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	76
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	82
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	83
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	84
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	87
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	90
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	93
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	94
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	95
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	98
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	100
A2.938 - Fonction 8 - Transports	103

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	107
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	108
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	114
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115

## SYDER - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	118
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	119
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	121
B3.2 - Etalement des provisions	123
B4 - Etat des charges transférées	124
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	125
B6 - Prêts	128
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	129
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	130
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	131
B9 - Etat du personnel	132
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	136
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	137
B11.2 - Liste des établissements publics créés	138
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	139
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	140
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	141
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	142
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	143
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	144
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	145
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	146

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	17,20 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	77,73 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	153,34 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 30/11/2021 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	61 380 697,00	61 380 697,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	34 919 951,00	34 919 951,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>96 300 648,00</b>	<b>96 300 648,00</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022-0202	Démarche Performantielle Télégestion	23	0,00
2022-0201	Démarche Performantielle - Eclairage public	23	0,00
2024-001	Géoréférencement	20	0,00
2022-04	Superchargeurs IRVE	23	3 807 360,00
<b>TOTAL</b>			<b>3 807 360,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 807 360,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	864 605,20	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	318 900,71	0,00	1 417 000,00	1 417 000,00	1 417 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	44 953 952,73	0,00	46 750 000,00	46 750 000,00	46 750 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>46 137 458,64</b>	<b>0,00</b>	<b>49 077 000,00</b>	<b>49 077 000,00</b>	<b>49 077 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 500 000,00	0,00	7 100 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	300 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 800 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>7 440 500,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	5 550 000,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00	4 163 197,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>63 487 958,64</b>	<b>0,00</b>	<b>60 680 697,00</b>	<b>60 680 697,00</b>	<b>60 680 697,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>700 000,00</b>		<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>64 187 958,64</b>	<b>0,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>61 380 697,00</b>
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 000 596,00	0,00	3 837 968,00	3 837 968,00	3 837 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	17 254 104,72	0,00	33 401 019,00	33 401 019,00	33 401 019,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	120 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>20 374 700,72</b>	<b>0,00</b>	<b>37 263 987,00</b>	<b>37 263 987,00</b>	<b>37 263 987,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 544 410,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	6 032 983,52	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 036 428,00	0,00	1 620 612,00	1 620 612,00	1 620 612,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>9 613 821,52</b>	<b>0,00</b>	<b>4 420 612,00</b>	<b>4 420 612,00</b>	<b>4 420 612,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	5 550 000,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00	4 163 197,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>35 538 522,24</b>	<b>0,00</b>	<b>45 847 796,00</b>	<b>45 847 796,00</b>	<b>45 847 796,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	29 159 557,28		11 032 901,00	11 032 901,00	11 032 901,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>33 659 557,28</b>		<b>15 532 901,00</b>	<b>15 532 901,00</b>	<b>15 532 901,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>69 198 079,52</b>	<b>0,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>61 380 697,00</b>
---	----------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>14 832 901,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

## SYDER - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	13 383 150,00	0,00	13 161 550,00	13 161 550,00	13 161 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 200 000,00	0,00	3 420 900,00	3 420 900,00	3 420 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	942 990,00	0,00	2 682 600,00	2 682 600,00	2 682 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>17 526 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>19 265 050,00</b>
66	Charges financières	800 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
67	Charges spécifiques (3)	142 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>18 470 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>19 887 050,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	29 159 557,28		11 032 901,00	11 032 901,00	11 032 901,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>33 159 557,28</b>		<b>15 032 901,00</b>	<b>15 032 901,00</b>	<b>15 032 901,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>51 629 697,28</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>34 919 951,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	620 000,00	0,00	383 000,00	383 000,00	383 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 000 000,00	0,00	25 200 000,00	25 200 000,00	25 200 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 505 000,00	0,00	4 384 500,00	4 384 500,00	4 384 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 427 000,00	0,00	4 661 000,00	4 661 000,00	4 661 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>34 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 643 500,00</b>	<b>34 643 500,00</b>	<b>34 643 500,00</b>
76	Produits financiers	102 600,00	0,00	76 451,00	76 451,00	76 451,00
77	Produits spécifiques (3)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>35 014 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 719 951,00</b>	<b>34 719 951,00</b>	<b>34 719 951,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>200 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>35 214 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>34 919 951,00</b>
--	----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>14 832 901,00</b>
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	200 000,00	200 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	910 000,00	0,00	910 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 417 000,00	0,00	1 417 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	46 750 000,00	500 000,00	47 250 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	500,00	0,00	500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	340 000,00	0,00	340 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	4 163 197,00	0,00	4 163 197,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>60 680 697,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>61 380 697,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>61 380 697,00</b>
---	----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	13 161 550,00		13 161 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 420 900,00		3 420 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 682 600,00	0,00	2 682 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	600 000,00	0,00	600 000,00
67	Charges spécifiques (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	4 000 000,00	4 002 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		11 032 901,00	11 032 901,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>19 887 050,00</b>	<b>15 032 901,00</b>	<b>34 919 951,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>34 919 951,00</b>
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

## SYDER - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 837 968,00	0,00	3 837 968,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	33 401 019,00	0,00	33 401 019,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	25 000,00	500 000,00	525 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 620 612,00	0,00	1 620 612,00
28	Amortissement des immobilisations		4 000 000,00	4 000 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	4 163 197,00	0,00	4 163 197,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		11 032 901,00	11 032 901,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>45 847 796,00</b>	<b>15 532 901,00</b>	<b>61 380 697,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>61 380 697,00</b>
---	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	15 000,00		15 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	383 000,00		383 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	25 200 000,00		25 200 000,00
74	Dotations et participations (8)	4 384 500,00		4 384 500,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	4 661 000,00	0,00	4 661 000,00
76	Produits financiers	76 451,00	0,00	76 451,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>34 719 951,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>34 919 951,00</b>

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			34 919 951,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>64 187 958,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>32 900 000,00</b>	<b>28 480 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864 605,20	0,00	0,00	910 000,00	910 000,00	900 000,00	10 000,00	910 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	318 900,71	0,00	0,00	1 417 000,00	1 417 000,00	0,00	1 417 000,00	1 417 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	44 953 952,73	0,00	0,00	46 750 000,00	46 750 000,00	32 000 000,00	14 750 000,00	46 750 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>46 137 458,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 077 000,00</b>	<b>49 077 000,00</b>	<b>32 900 000,00</b>	<b>16 177 000,00</b>	<b>49 077 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 500 000,00	0,00	0,00	7 100 000,00	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00	7 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000 500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	0,00	0,00	340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 800 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>7 440 500,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	5 550 000,00	0,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>63 487 958,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 680 697,00</b>	<b>60 680 697,00</b>	<b>32 900 000,00</b>	<b>27 780 697,00</b>	<b>60 680 697,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>61 380 697,00</b>
---	----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>63 165 096,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 000 596,00	0,00	3 837 968,00	3 837 968,00	3 837 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	17 254 104,72	0,00	33 401 019,00	33 401 019,00	33 401 019,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	120 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>20 374 700,72</b>	<b>0,00</b>	<b>37 263 987,00</b>	<b>37 263 987,00</b>	<b>37 263 987,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 544 410,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 036 428,00	0,00	1 620 612,00	1 620 612,00	1 620 612,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 580 838,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 420 612,00</b>	<b>4 420 612,00</b>	<b>4 420 612,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	5 550 000,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00	4 163 197,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>29 505 538,72</b>	<b>0,00</b>	<b>45 847 796,00</b>	<b>45 847 796,00</b>	<b>45 847 796,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	29 159 557,28		11 032 901,00	11 032 901,00	11 032 901,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>33 659 557,28</b>		<b>15 532 901,00</b>	<b>15 532 901,00</b>	<b>15 532 901,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>61 380 697,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>64 187 958,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>	<b>32 900 000,00</b>	<b>28 480 697,00</b>	<b>61 380 697,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864 605,20	0,00	0,00	910 000,00	910 000,00	900 000,00	10 000,00	910 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	500 000,00	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00
2031	Frais d'études	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	134 605,20	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	318 900,71	0,00	0,00	1 417 000,00	1 417 000,00	0,00	1 417 000,00	1 417 000,00
21311	Bâtiments administratifs	174 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	61 969,62	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
21838	Autre matériel informatique	41 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 931,09	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	44 953 952,73	0,00	0,00	46 750 000,00	46 750 000,00	32 000 000,00	14 750 000,00	46 750 000,00
2313	Constructions	5 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	12 892 115,15	0,00	0,00	12 500 000,00	12 500 000,00	5 000 000,00	7 500 000,00	12 500 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	31 856 221,58	0,00	0,00	34 050 000,00	34 050 000,00	27 000 000,00	7 050 000,00	34 050 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>46 137 458,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 077 000,00</b>	<b>49 077 000,00</b>	<b>32 900 000,00</b>	<b>16 177 000,00</b>	<b>49 077 000,00</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	10 500 000,00	0,00		7 100 000,00	7 100 000,00		7 100 000,00	7 100 000,00
1641	Emprunts en euros	10 500 000,00	0,00		7 100 000,00	7 100 000,00		7 100 000,00	7 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000 500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
261	Titres de participation	1 000 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	0,00	0,00	340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00
2745	Avances remboursables	300 000,00	0,00		340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 800 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 440 500,00</b>	<b>7 440 500,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	5 550 000,00	0,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00
4581001	CONTRAT CHALEUR RENOUELEABLE	<b>5 000 000,00</b>	0,00		3 073 197,00	3 073 197,00	0,00	3 073 197,00	3 073 197,00
4581002	MIMOSA ACTEE 2 AMI SEQUOIA	<b>550 000,00</b>	0,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
4581003	FONDS CHENE 2	<b>0,00</b>	0,00		291 000,00	291 000,00	0,00	291 000,00	291 000,00
4581004	FONDS CHENE 3	<b>0,00</b>	0,00		333 000,00	333 000,00	0,00	333 000,00	333 000,00
4581005	FONDS CHENE 4	<b>0,00</b>	0,00		186 000,00	186 000,00	0,00	186 000,00	186 000,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>63 487 958,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 680 697,00</b>	<b>60 680 697,00</b>	<b>32 900 000,00</b>	<b>27 780 697,00</b>	<b>60 680 697,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
13912	Subv. transf. Régions	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	500 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2762	Créances transf. droit déduction TVA	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>700 000,00</b>			<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>		<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET Test encodage</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		63 165 096,00	I	61 380 697,00	II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 000 596,00	0,00	3 837 968,00	3 837 968,00	3 837 968,00
13146	Attributions compensation investissement	80 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	59 916,00	0,00	1 627 968,00	1 627 968,00	1 627 968,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 860 000,00	0,00	2 210 000,00	2 210 000,00	2 210 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	17 254 104,72	0,00	33 401 019,00	33 401 019,00	33 401 019,00
1641	Emprunts en euros	17 254 104,72	0,00	33 401 019,00	33 401 019,00	33 401 019,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	120 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	70 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>20 374 700,72</b>	<b>0,00</b>	<b>37 263 987,00</b>	<b>37 263 987,00</b>	<b>37 263 987,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 544 410,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
10222	FCTVA	1 544 410,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 036 428,00	0,00	1 620 612,00	1 620 612,00	1 620 612,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	804 428,00	0,00	701 080,00	701 080,00	701 080,00
276358	Créance Autres groupements	1 232 000,00	0,00	919 532,00	919 532,00	919 532,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 580 838,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 420 612,00</b>	<b>4 420 612,00</b>	<b>4 420 612,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	5 550 000,00	0,00	4 163 197,00	4 163 197,00	4 163 197,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>29 505 538,72</b>	<b>0,00</b>	<b>45 847 796,00</b>	<b>45 847 796,00</b>	<b>45 847 796,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	29 159 557,28		11 032 901,00	11 032 901,00	11 032 901,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
28031	Frais d'études	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>33 659 557,28</b>		<b>15 532 901,00</b>	<b>15 532 901,00</b>	<b>15 532 901,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>51 629 697,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	13 383 150,00	0,00	0,00	13 161 550,00	13 161 550,00	0,00	13 161 550,00	13 161 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 200 000,00	0,00		3 420 900,00	3 420 900,00		3 420 900,00	3 420 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	942 990,00	0,00	0,00	2 682 600,00	2 682 600,00	0,00	2 682 600,00	2 682 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>17 526 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>19 265 050,00</b>
66	Charges financières	800 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
67	Charges spécifiques (3)	142 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>944 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>622 000,00</b>	<b>622 000,00</b>		<b>622 000,00</b>	<b>622 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>18 470 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>19 887 050,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	29 159 557,28			11 032 901,00	11 032 901,00		11 032 901,00	11 032 901,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 000 000,00			4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>33 159 557,28</b>			<b>15 032 901,00</b>	<b>15 032 901,00</b>		<b>15 032 901,00</b>	<b>15 032 901,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>34 919 951,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>35 214 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	620 000,00	0,00	383 000,00	383 000,00	383 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 000 000,00	0,00	25 200 000,00	25 200 000,00	25 200 000,00
74	Dotations et participations (2)	4 505 000,00	0,00	4 384 500,00	4 384 500,00	4 384 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 427 000,00	0,00	4 661 000,00	4 661 000,00	4 661 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>34 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 643 500,00</b>	<b>34 643 500,00</b>	<b>34 643 500,00</b>
76	Produits financiers	102 600,00	0,00	76 451,00	76 451,00	76 451,00
77	Produits spécifiques (2)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>432 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 451,00</b>	<b>76 451,00</b>	<b>76 451,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>35 014 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 719 951,00</b>	<b>34 719 951,00</b>	<b>34 719 951,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>34 919 951,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>51 629 697,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	13 383 150,00	0,00	0,00	13 161 550,00	13 161 550,00	0,00	13 161 550,00	13 161 550,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	430 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
60612	Energie - Electricité	8 921 000,00	0,00		8 704 000,00	8 704 000,00	0,00	8 704 000,00	8 704 000,00
60622	Carburants	45 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60623	Alimentation	15 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	30 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	583 500,00	0,00		521 450,00	521 450,00	0,00	521 450,00	521 450,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61351	Matériel roulant	85 000,00	0,00		46 500,00	46 500,00	0,00	46 500,00	46 500,00
61358	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	55 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	485 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
61551	Entretien matériel roulant	29 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	1 980 000,00	0,00		2 198 000,00	2 198 000,00	0,00	2 198 000,00	2 198 000,00
6161	Multirisques	85 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6182	Documentation générale et technique	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	45 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6188	Autres frais divers	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	70 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6232	Fêtes et cérémonies	23 000,00	0,00		265 000,00	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00
6233	Foires et expositions	98 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6234	Réceptions	43 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6236	Catalogues et imprimés	27 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6237	Publications	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	5 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6248	Divers	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	23 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
63512	Taxes foncières	7 600,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
63513	Autres impôts locaux	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 200 000,00	0,00		3 420 900,00	3 420 900,00		3 420 900,00	3 420 900,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6331	Versement mobilité	17 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	37 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	0,00		5 900,00	5 900,00		5 900,00	5 900,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 000 000,00	0,00		748 000,00	748 000,00		748 000,00	748 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64113	NBI	8 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
64118	Autres indemnités	270 000,00	0,00		289 000,00	289 000,00		289 000,00	289 000,00
64131	Rémunérations	1 000 000,00	0,00		859 000,00	859 000,00		859 000,00	859 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
64138	Primes et autres indemnités	289 800,00	0,00		376 000,00	376 000,00		376 000,00	376 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	75 000,00	0,00		479 000,00	479 000,00		479 000,00	479 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	250 000,00	0,00		293 000,00	293 000,00		293 000,00	293 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	40 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6488	Autres	108 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00		98 000,00	98 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	942 990,00	0,00	0,00	2 682 600,00	2 682 600,00	0,00	2 682 600,00	2 682 600,00
65311	Indemnités de fonction	120 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 040,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 400,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65326	Frais de représentation du président	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	130 000,00	0,00		217 000,00	217 000,00	0,00	217 000,00	217 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	120 000,00	0,00		81 000,00	81 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	254 550,00	0,00		519 100,00	519 100,00	0,00	519 100,00	519 100,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		1 581 000,00	1 581 000,00	0,00	1 581 000,00	1 581 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>17 526 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 265 050,00</b>	<b>19 265 050,00</b>
66	Charges financières	800 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	142 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	142 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>944 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>622 000,00</b>	<b>622 000,00</b>		<b>622 000,00</b>	<b>622 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>18 470 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 887 050,00</b>	<b>19 887 050,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	29 159 557,28			11 032 901,00	11 032 901,00		11 032 901,00	11 032 901,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 000 000,00			4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	4 000 000,00			4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>33 159 557,28</b>			<b>15 032 901,00</b>	<b>15 032 901,00</b>		<b>15 032 901,00</b>	<b>15 032 901,00</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>35 214 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>	<b>34 919 951,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	620 000,00	0,00	383 000,00	383 000,00	383 000,00
704	Travaux	400 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
706888	Autres	220 000,00	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 000 000,00	0,00	25 200 000,00	25 200 000,00	25 200 000,00
73111	Impôts directs locaux	16 000 000,00	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
73141	Accise sur l'électricité	9 000 000,00	0,00	9 200 000,00	9 200 000,00	9 200 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 505 000,00	0,00	4 384 500,00	4 384 500,00	4 384 500,00
744	FCTVA	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	3 600 000,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
74758	Participation autres groupements	125 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
747888	Autres	405 000,00	0,00	402 500,00	402 500,00	402 500,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	375 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 427 000,00	0,00	4 661 000,00	4 661 000,00	4 661 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	4 224 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
75888	Autres	203 000,00	0,00	1 661 000,00	1 661 000,00	1 661 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>34 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 643 500,00</b>	<b>34 643 500,00</b>	<b>34 643 500,00</b>
76	Produits financiers	102 600,00	0,00	76 451,00	76 451,00	76 451,00
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	102 600,00	0,00	76 451,00	76 451,00	76 451,00
77	Produits spécifiques (3)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>35 014 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 719 951,00</b>	<b>34 719 951,00</b>	<b>34 719 951,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>200 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 482 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	7 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 382 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>37 821 631,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	33 401 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 620 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>47 695 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 503 697,00</b>	<b>0,00</b>		<b>60 680 697,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		7 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	910 000,00	0,00	0,00	0,00		910 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	0,00	0,00	0,00		1 417 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	46 750 000,00	0,00	0,00	0,00		46 750 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	500,00	0,00		500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	340 000,00	0,00		340 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	4 163 197,00	0,00		4 163 197,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 852 968,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 173 197,00</b>	<b>0,00</b>		<b>45 847 796,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 800 000,00
13	Subventions d'investissement	3 827 968,00	0,00	10 000,00	0,00		3 837 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		33 401 019,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	25 000,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 620 612,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	4 163 197,00	0,00		4 163 197,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>8 482 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	7 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 382 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>37 821 631,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	33 401 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	1 620 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 482 000,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 821 631,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 401 019,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 620 612,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
<b>DEPENSES</b>										
<b>RECETTES</b>										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	34 050 000,00	0,00	12 500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>175 318,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 025 000,00</b>	<b>1 652 650,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	175 318,00	0,00	0,00	1 452 650,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	200 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 695 000,00</b>
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 550 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 852 968,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 627 968,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		3 073 197,00	340 500,00	0,00	0,00	1 090 000,00	0,00	0,00	0,00	4 503 697,00
261	Titres de participation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
274	Prêts	0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
458	Opérations sous mandat	3 073 197,00	0,00	0,00	0,00	1 090 000,00	0,00	0,00	0,00	4 163 197,00
<b>RECETTES</b>		3 073 197,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	4 173 197,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
458	Opérations sous mandat	3 073 197,00	0,00	0,00	0,00	1 090 000,00	0,00	0,00	0,00	4 163 197,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>602 000,00</b>	<b>5 411 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	1 611 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 420 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	358 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>32 388 951,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	25 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	4 044 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	76 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>13 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>298 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>19 887 050,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	11 550 000,00	0,00	0,00	0,00		13 161 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 420 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 026 000,00	0,00	298 000,00	0,00		2 682 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		600 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 991 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>34 719 951,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	360 000,00	0,00	0,00	0,00		383 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 200 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00		4 384 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 631 000,00	0,00	0,00	0,00		4 661 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		76 451,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>602 000,00</b>
661	Charges d'intérêts	600 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>5 411 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	169 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	476 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	377 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	81 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	91 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	875 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	164 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	74 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>32 388 951,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020	021	025	026	028
		Admin. générale de la collectivité	Personnel non ventilé	Cimetières et pompes funèbres	Administration générale de l'Etat	Autres moyens généraux
706	Prestations de services	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	3 569 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	3 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	76 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 411 050,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 450,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 900,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 326 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 388 951,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 200 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 569 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 030 000,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 451,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

## FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 471 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>495 000,00</b>	<b>190 000,00</b>	<b>0,00</b>
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	2 350 000,00	0,00	20 000,00	190 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 576 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 626 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>165 000,00</b>	<b>0,00</b>
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 626 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 576 000,00</b>
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 680 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 560 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	2 026 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 991 000,00</b>
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 631 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent <sup>e</sup> cpt prop. - Subvent <sup>e</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624382105	01/07/2024	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>2 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>127 181 925,91</b>									
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					<b>127 181 925,91</b>									
352	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/10/2008	25/01/2009	2 450 000,00	F	Taux fixe à 4,86%	4,860	4,941	EUR	T	C	O	A-1
358	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/03/2009	25/06/2010	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3,61%	3,610	3,660	EUR	T	C	O	A-1
359	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/04/2010	25/10/2010	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,52%	3,520	3,520	EUR	S	C	O	A-1
360	Société de Financement Local		01/03/2017	01/06/2017	447 829,03	F	Taux fixe à 2,57%	2,570	2,570	EUR	T	P	O	A-1
361	Société de Financement Local		01/03/2017	01/06/2017	1 388 160,21	F	Taux fixe à 3,68%	3,680	3,680	EUR	T	P	O	A-1
362	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/09/2010	25/09/2011	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3,15%	3,150	3,150	EUR	A	C	O	A-1
363	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/04/2010	25/10/2011	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,07%	4,070	4,070	EUR	S	C	O	A-1
364	Crédit Agricole Centre Est		25/06/2011	25/12/2011	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,37%	4,370	4,370	EUR	S	P	O	A-1
365	Crédit Mutuel du Sud-Est		31/10/2011	31/10/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,36%	4,360	4,360	EUR	A	C	O	A-1
366	Caisse des Dépôts et Consignations		01/02/2012	01/02/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
367	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/04/2012	25/10/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,85%	4,850	4,931	EUR	S	C	O	A-1
369	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/07/2012	25/01/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,75%	4,750	4,829	EUR	S	C	O	A-1
371	Caisse des Dépôts et Consignations		01/11/2012	01/11/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,42%	4,420	4,420	EUR	A	P	O	A-1
373	Société de Financement Local		01/05/2016	01/05/2017	4 666 666,67	F	Taux fixe à 2,10%	2,100	2,135	EUR	A	C	O	A-1
374	La banque postale		01/06/2017	01/12/2017	6 000 000,00	F	Taux fixe à 1,21%	1,210	1,210	EUR	S	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
375	Crédit Agricole Centre Est		28/12/2018	28/03/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,45%	1,450	1,450	EUR	T	P	O	A-1
376	Crédit Agricole Centre Est		10/07/2018	01/01/2020	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,45%	1,450	1,450	EUR	T	P	O	A-1
BP 535676	La banque postale		01/01/2021	01/01/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0,40%	0,400	0,400	EUR	A	C	O	A-1
BP MON539701	La banque postale	10/12/2021	10/12/2021	01/10/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,56%	0,560	0,568	EUR	A	C	O	A-1
Emprunt Intracting 2022	Caisse des Dépôts et Consignations	20/09/2022	12/12/2022	12/12/2024	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
Emprunt Intracting 2023	Caisse des Dépôts et Consignations		07/12/2023	07/12/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
Emprunt Intracting 2024	Caisse des Dépôts et Consignations		01/07/2024	01/07/2026	8 000 000,00	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
clemplaces	Crédit Agricole Centre Est		01/03/2015	01/03/2016	210 870,00	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	3,130	EUR	A	P	O	A-1
clemvers	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		05/09/2014	25/06/2015	18 400,00	F	Taux fixe à 3,08%	3,080	3,080	EUR	S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>127 181 925,91</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		51 946 119,22					7 036 853,39	551 180,06	0,00	134 789,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		51 946 119,22					7 036 853,39	551 180,06	0,00	134 789,70
352	N	0,00	A-1	490 000,00	3,82	F	Taux fixe à 4,86%	4,860	122 500,00	21 879,11	0,00	3 373,65
358	N	0,00	A-1	83 333,53	0,23	F	Taux fixe à 3,61%	3,610	83 333,53	752,09	0,00	0,00
359	N	0,00	A-1	100 000,00	0,31	F	Taux fixe à 3,52%	3,520	100 000,00	1 760,00	0,00	0,00
360	N	0,00	A-1	29 917,99	0,41	F	Taux fixe à 2,57%	2,570	29 917,99	288,64	0,00	0,00
361	N	0,00	A-1	96 595,48	0,41	F	Taux fixe à 3,68%	3,680	96 595,48	1 335,22	0,00	0,00
362	N	0,00	A-1	466 666,62	0,73	F	Taux fixe à 3,15%	3,150	466 666,62	14 700,00	0,00	0,00
363	N	0,00	A-1	499 999,91	1,31	F	Taux fixe à 4,07%	4,070	333 333,34	16 958,33	0,00	1 243,61
364	N	0,00	A-1	657 946,00	1,48	F	Taux fixe à 4,37%	4,370	433 873,60	24 063,40	0,00	163,20
365	N	0,00	A-1	666 666,71	1,83	F	Taux fixe à 4,36%	4,360	333 333,33	29 066,67	0,00	2 462,59
366	N	0,00	A-1	1 280 471,28	2,08	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	408 139,92	57 749,25	0,00	36 063,63
367	N	0,00	A-1	833 333,25	2,31	F	Taux fixe à 4,85%	4,850	333 333,34	36 868,98	0,00	4 580,55
369	N	0,00	A-1	999 999,92	2,56	F	Taux fixe à 4,75%	4,750	333 333,34	44 179,40	0,00	14 074,07
371	N	0,00	A-1	1 274 726,09	2,83	F	Taux fixe à 4,42%	4,420	406 669,13	56 342,89	0,00	6 394,69

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
373	N	0,00	A-1	2 000 000,03	5,33	F	Taux fixe à 2,10%	2,100	333 333,33	42 583,33	0,00	23 819,44
374	N	0,00	A-1	3 135 622,34	7,42	F	Taux fixe à 1,21%	1,210	401 873,93	36 729,03	0,00	2 756,53
375	N	0,00	A-1	2 503 359,92	8,99	F	Taux fixe à 1,45%	1,450	262 321,60	34 876,64	0,00	270,79
376	N	0,00	A-1	2 071 434,06	9,75	F	Taux fixe à 1,45%	1,450	193 914,11	28 984,57	0,00	6 806,01
BP 535676	N	0,00	A-1	4 000 000,01	11,01	F	Taux fixe à 0,40%	0,400	333 333,33	16 000,00	0,00	14 666,67
BP MON539701	N	0,00	A-1	1 600 000,01	11,76	F	Taux fixe à 0,56%	0,560	133 333,33	9 084,44	0,00	2 098,96
Emprunt Intracting 2022	N	0,00	A-1	11 013 675,61	10,95	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	988 790,20	27 534,19	0,00	1 322,73
Emprunt Intracting 2023	N	0,00	A-1	10 000 000,00	10,94	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	897 784,02	25 000,00	0,00	1 517,04
Emprunt Intracting 2024	N	0,00	A-1	8 000 000,00	10,50	F	Taux fixe à 0,25%	0,250	0,00	20 000,00	0,00	10 000,00
clemplaces	N	0,00	A-1	131 775,32	10,17	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	10 220,11	4 124,57	0,00	3 170,57
clemvers	N	0,00	A-1	10 595,14	9,99	F	Taux fixe à 3,08%	3,080	919,81	319,31	0,00	4,97
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>51 946 119,22</b>					<b>7 036 853,39</b>	<b>551 180,06</b>	<b>0,00</b>	<b>134 789,70</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	51 946 119,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		01-01-2002
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	202 - Géoréférencement	10	28/01/2025
L	205XX - Sub équipement versées	5	28/01/2025
L	2031 - Frais études	5	28/01/2025
L	2021 - Etudes sans suite	2	28/01/2025
L	2051 - Concessions et droits similaires	2	28/01/2025
L	2182X - Matériel de transport	5	28/01/2025
L	2184X - Matériel de bureau électrique ou électronique	5	28/01/2025
L	2183X - Matériel informatique	4	28/01/2025
L	2184X - Mobilier de bureau	10	28/01/2025
L	21534 - Infrastructure de recharge de véhicules électriques	15	28/01/2025
L	21534 - Infrastructure d'accueil des communications électroniques	30	28/01/2025
L	21321 - Immeubles de rapport	40	28/01/2025
L	21534 - Réseaux secs	40	28/01/2025
L	217538 - Eclairage public (luminaires, armoires, télégestion)	15	28/01/2025
L	2153 (M4) - Réseaux de chaleur / construction initiale	25	28/01/2025
L	2153 (M4) - Chaufferies bois – Corps de chauffe (renouvellement)	10	28/01/2025
L	2153 (M4) - Chaufferies bois – Circulateurs et télégestion (renouvellement)	15	28/01/2025
L	2131X - Construction de bâtiment	40	28/01/2025
L	2148 (M41) - Panneaux photovoltaïques	20	28/01/2025
L	2148 (M41) - Photovoltaïques / onduleurs	10	28/01/2025
L	2181 - Installations générales, agencement et aménagements divers < 10 000 €	5	28/01/2025
L	2181 - Installations générales, agencement et aménagements divers > 10 000 €	20	28/01/2025
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	5	28/01/2025
L	131X - Subventions d'investissement perçues pour les installations photovoltaïques	20	28/01/2025

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 001		Intitulé de l'opération : CONTRAT CHALEUR RENOUELABLE		Date de la délibération : 22/02/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>95 239,57</b>	<b>0,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	
4581 Dépense nouvelle (5)	95 239,57	0,00	3 073 197,00	3 073 197,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>95 239,57</b>	<b>0,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	3 073 197,00	3 073 197,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	<b>3 073 197,00</b>	

N° opération : 002		Intitulé de l'opération : MIMOSA ACTEE 2 AMI SEQUOIA		Date de la délibération : 22/02/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>263 220,86</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	
4581 Dépense nouvelle (5)	263 220,86	0,00	280 000,00	280 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>263 220,86</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>263 220,85</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	263 220,85	0,00	280 000,00	280 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 002		Intitulé de l'opération : MIMOSA ACTEE 2 AMI SEQUOIA		Date de la délibération : 22/02/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>263 220,85</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	

N° opération : 003		Intitulé de l'opération : FONDS CHENE 2		Date de la délibération : 03/12/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>291 000,00</b>	<b>291 000,00</b>	
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	291 000,00	291 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>291 000,00</b>	<b>291 000,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>291 000,00</b>	<b>291 000,00</b>	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	291 000,00	291 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>291 000,00</b>	<b>291 000,00</b>	

N° opération : 004		Intitulé de l'opération : FONDS CHENE 3		Date de la délibération : 03/12/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>333 000,00</b>	<b>333 000,00</b>	
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	333 000,00	333 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>333 000,00</b>	<b>333 000,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>333 000,00</b>	<b>333 000,00</b>	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	333 000,00	333 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 004		Intitulé de l'opération : FONDS CHENE 3		Date de la délibération : 03/12/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>333 000,00</b>	<b>333 000,00</b>	

N° opération : 005		Intitulé de l'opération : FONDS CHENE 4		Date de la délibération : 03/12/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 000,00</b>	<b>186 000,00</b>	
<i>4581 Dépense nouvelle (5)</i>	0,00	0,00	186 000,00	186 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 000,00</b>	<b>186 000,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 000,00</b>	<b>186 000,00</b>	
<i>4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	0,00	0,00	186 000,00	186 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 000,00</b>	<b>186 000,00</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>19,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19,00</b>	<b>8,30</b>	<b>8,00</b>	<b>16,30</b>
Adjt adm	C	2,00	0,00	2,00	0,80	1,00	1,80
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 2CI	C	9,00	0,00	9,00	3,50	3,00	6,50
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>38,00</b>	<b>0,86</b>	<b>38,86</b>	<b>12,00</b>	<b>24,66</b>	<b>36,66</b>
Adjt tech	C	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Adjt tech Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt tech Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Agent maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	13,00	0,86	13,86	2,00	11,66	13,66
Ingénieur Pal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
President		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Reversion SFT		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Vice President		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>68,00</b>	<b>0,86</b>	<b>68,86</b>	<b>31,30</b>	<b>32,66</b>	<b>63,96</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjt adm	C	ADM	371	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm Pal 2Cl	C	ADM	446	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	368	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech Pal 2Cl	C	TECH	461	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	469	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien	B	TECH	431	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	415	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	452	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	500	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Attaché	A	ADM	469	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
21/03/2017 -	SEM SOLEIL	SEM SOLEIL	SEM	1 500,00
25/06/2019 -	SEM SOLEIL	SEM SOLEIL	SEM	10 535,00
14/11/2023 -	SEM SOLEIL	SEM SOLEIL	SEM	600 000,00
28/11/2023 -	CEVIDOREES	CEVIDOREES	SAS	50,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	7 300 000,00	7 300 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	19 453 513,00	19 453 513,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	12 153 513,00	12 153 513,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>7 300 000,00</b>	<b>I</b> <b>7 300 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>7 100 000,00</b>	<b>7 100 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 100 000,00	7 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>19 453 513,00</b>	<b>III</b> <b>19 453 513,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>4 420 612,00</b>	<b>4 420 612,00</b>
10222	FCTVA	2 800 000,00	2 800 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transf. droit déduction TVA	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	701 080,00	701 080,00
276358	Créance Autres groupements	919 532,00	919 532,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>15 032 901,00</b>	<b>15 032 901,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	4 000 000,00	4 000 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	11 032 901,00	11 032 901,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D5.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

---

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>20008972000037</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPCI SYDER</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de bron

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : SYDER - CHALEUR (2)**

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	36

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 30/11/2021.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	2 138 000,00	2 138 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		2 138 000,00	2 138 000,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	6 170 000,00	6 170 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		6 170 000,00	6 170 000,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>8 308 000,00</b>	<b>8 308 000,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	773 125,00	0,00	752 800,00	752 800,00	752 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	274 000,00	274 000,00	274 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>773 125,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 026 800,00</b>	<b>1 026 800,00</b>	<b>1 026 800,00</b>
66	Charges financières	130 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>903 125,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 157 800,00</b>	<b>1 157 800,00</b>	<b>1 157 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	316 875,00	0,00	810 200,00	810 200,00	810 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>486 875,00</b>	<b>0,00</b>	<b>980 200,00</b>	<b>980 200,00</b>	<b>980 200,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 390 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 138 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 138 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 160 000,00	0,00	1 848 000,00	1 848 000,00	1 848 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 290 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 938 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 290 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 938 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 390 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 138 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 138 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>780 200,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 019 725,77	0,00	5 400 000,00	5 400 000,00	5 400 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 119 725,77</b>	<b>0,00</b>	<b>5 450 000,00</b>	<b>5 450 000,00</b>	<b>5 450 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 419 725,77</b>	<b>0,00</b>	<b>5 770 000,00</b>	<b>5 770 000,00</b>	<b>5 770 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>300 000,00</b>		<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 719 725,77</b>	<b>0,00</b>	<b>6 170 000,00</b>	<b>6 170 000,00</b>	<b>6 170 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 170 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 014 350,00	0,00	2 180 000,00	2 180 000,00	2 180 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 018 500,77	0,00	2 809 800,00	2 809 800,00	2 809 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 032 850,77</b>	<b>0,00</b>	<b>4 989 800,00</b>	<b>4 989 800,00</b>	<b>4 989 800,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>4 032 850,77</b>	<b>0,00</b>	<b>4 989 800,00</b>	<b>4 989 800,00</b>	<b>4 989 800,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	316 875,00		810 200,00	810 200,00	810 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	170 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>686 875,00</b>		<b>1 180 200,00</b>	<b>1 180 200,00</b>	<b>1 180 200,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 719 725,77</b>	<b>0,00</b>	<b>6 170 000,00</b>	<b>6 170 000,00</b>	<b>6 170 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 170 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>780 200,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	752 800,00		752 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	274 000,00		274 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	131 000,00	0,00	131 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	170 000,00	170 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		810 200,00	810 200,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 157 800,00</b>	<b>980 200,00</b>	<b>2 138 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 138 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	200 000,00	200 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	320 000,00	0,00	320 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 000,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 400 000,00	200 000,00	5 600 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 770 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>6 170 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 170 000,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 848 000,00		1 848 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00		90 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 938 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 138 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 809 800,00	0,00	2 809 800,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		170 000,00	170 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		810 200,00	810 200,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>4 989 800,00</b>	<b>1 180 200,00</b>	<b>6 170 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 170 000,00</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>773 125,00</b>	<b>752 800,00</b>	<b>752 800,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	225 000,00	210 000,00	210 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 000,00	1 000,00
607	Achats de marchandises	429 000,00	375 000,00	375 000,00
611	Sous-traitance générale	10 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	3 125,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 600,00	1 600,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	2 200,00	2 200,00
6156	Maintenance	100 000,00	120 000,00	120 000,00
618	Divers	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>274 000,00</b>	<b>274 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	274 000,00	274 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>773 125,00</b>	<b>1 026 800,00</b>	<b>1 026 800,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>130 000,00</b>	<b>131 000,00</b>	<b>131 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6688	Autre	0,00	1 000,00	1 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>903 125,00</b>	<b>1 157 800,00</b>	<b>1 157 800,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>316 875,00</b>	<b>810 200,00</b>	<b>810 200,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>170 000,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>170 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	170 000,00	170 000,00	170 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>486 875,00</b>	<b>980 200,00</b>	<b>980 200,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>486 875,00</b>	<b>980 200,00</b>	<b>980 200,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 390 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 138 000,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>1 160 000,00</b>	<b>1 848 000,00</b>	<b>1 848 000,00</b>
701	Ventes produits finis et intermédiaires	1 160 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	628 000,00	628 000,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>130 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
7588	Autres	0,00	90 000,00	90 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 290 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 290 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>	<b>1 938 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	100 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>100 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 390 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>	<b>2 138 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 138 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
2031	Frais d'études	100 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>4 019 725,77</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>5 400 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 019 725,77	5 400 000,00	5 400 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 119 725,77</b>	<b>5 450 000,00</b>	<b>5 450 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>300 000,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	300 000,00	320 000,00	320 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>300 000,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>4 419 725,77</b>	<b>5 770 000,00</b>	<b>5 770 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>100 000,00</i>	<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>
13912	<i>Sub. éqipt cpte résult. Régions</i>	<i>100 000,00</i>	<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>300 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>4 719 725,77</b>	<b>6 170 000,00</b>	<b>6 170 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 170 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 014 350,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
1312	Subv. équipt Régions	1 014 350,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	2 180 000,00	2 180 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>3 018 500,77</b>	<b>2 809 800,00</b>	<b>2 809 800,00</b>
1641	Emprunts en euros	3 018 500,77	2 809 800,00	2 809 800,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 032 850,77</b>	<b>4 989 800,00</b>	<b>4 989 800,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>4 032 850,77</b>	<b>4 989 800,00</b>	<b>4 989 800,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>316 875,00</b>	<b>810 200,00</b>	<b>810 200,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>170 000,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>170 000,00</b>
28153	Installations à caractère spécifique	170 000,00	170 000,00	170 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>486 875,00</b>	<b>980 200,00</b>	<b>980 200,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>686 875,00</b>	<b>1 180 200,00</b>	<b>1 180 200,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 719 725,77</b>	<b>6 170 000,00</b>	<b>6 170 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 170 000,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					7 124 760,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 124 760,00									
20221219180035	Crédit Mutuel du Sud-Est		05/01/2023	15/06/2023	2 900 000,00	F	Taux fixe à 2,95%	2,950	2,950	EUR	A	C	O	A-1
CHALEUR 5069357	Crédit Agricole Centre Est		25/04/2021	27/04/2022	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0,80%	0,800	0,800	EUR	A	C	O	A-1
CHALEUR 534830	La banque postale		01/12/2020	01/03/2021	136 000,00	F	Taux fixe à 0,52%	0,520	0,520	EUR	T	C	O	A-1
Chaleur 2	Crédit Agricole Centre Est		10/10/2014	10/10/2015	73 395,00	F	Taux fixe à 2,94%	2,940	2,940	EUR	A	P	O	A-1
Chaleur 3	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/11/2014	25/05/2015	60 000,00	F	Taux fixe à 3,08%	3,080	3,080	EUR	S	P	O	A-1
MIN538424EUR	La banque postale	01/09/2021	11/02/2022	01/03/2023	290 000,00	F	Taux fixe à 0,84%	0,840	0,852	EUR	A	C	O	A-1
RONTALON	La banque postale		01/01/2020	01/07/2020	75 000,00	F	Taux fixe à 0,94%	0,940	0,940	EUR	S	P	O	A-1
chaleur 1	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes		25/01/2014	25/04/2014	67 000,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	3,970	EUR	T	P	O	A-1
chaleur 4	Crédit Agricole Centre Est		12/11/2014	12/11/2015	415 125,00	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	3,130	EUR	A	P	O	A-1
chaleur 5	Crédit Agricole Centre Est		01/12/2014	01/12/2015	435 740,00	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	3,130	EUR	A	P	O	A-1
chaleur 8	Crédit Agricole Centre Est		01/03/2015	01/03/2016	172 500,00	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	3,130	EUR	A	P	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>7 124 760,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		6 010 666,74					299 502,80	121 985,79	0,00	21 548,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 010 666,74					299 502,80	121 985,79	0,00	21 548,89
20221219180035	N	0,00	A-1	2 668 000,00	22,97	F	Taux fixe à 2,95%	2,950	116 000,00	78 706,00	0,00	3 345,96
CHALEUR 5069357	N	0,00	A-1	2 200 000,00	21,33	F	Taux fixe à 0,80%	0,800	100 000,00	17 600,00	0,00	11 386,67
CHALEUR 534830	N	0,00	A-1	108 800,00	15,93	F	Taux fixe à 0,52%	0,520	6 800,00	552,50	0,00	44,20
Chaleur 2	N	0,00	A-1	37 365,04	7,78	F	Taux fixe à 2,94%	2,940	4 210,89	1 098,53	0,00	219,31
Chaleur 3	N	0,00	A-1	34 549,44	9,90	F	Taux fixe à 3,08%	3,080	2 999,40	1 041,20	0,00	97,17
MIN538424EUR	N	0,00	A-1	266 800,00	22,18	F	Taux fixe à 0,84%	0,840	11 600,00	2 272,25	0,00	1 822,13
RONTALON	N	0,00	A-1	59 329,77	15,01	F	Taux fixe à 0,94%	0,940	3 573,00	549,32	0,00	262,06
chaleur 1	N	0,00	A-1	37 547,31	9,07	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	3 429,90	1 439,98	0,00	248,32
chaleur 4	N	0,00	A-1	239 297,18	9,87	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	20 749,37	7 490,00	0,00	931,07
chaleur 5	N	0,00	A-1	251 180,62	9,92	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	21 779,78	7 861,95	0,00	598,35
chaleur 8	N	0,00	A-1	107 797,38	10,17	F	Taux fixe à 3,13%	3,130	8 360,46	3 374,06	0,00	2 593,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>6 010 666,74</b>					<b>299 502,80</b>	<b>121 985,79</b>	<b>0,00</b>	<b>21 548,89</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

### A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 010 666,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	01-01-2002

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 - Géoréférencement	10	28/01/2025
L	205XX - Sub équipement versées	5	28/01/2025
L	2031 - Frais études	5	28/01/2025
L	2021 - Etudes sans suite	2	28/01/2025
L	2051 - Concessions et droits similaires	2	28/01/2025
L	2182X - Matériel de transport	5	28/01/2025
L	2184X - Matériel de bureau électrique ou électronique	5	28/01/2025
L	2183X - Matériel informatique	4	28/01/2025
L	2184X - Mobilier de bureau	10	28/01/2025
L	21534 - Infrastructure de recharge de véhicules électriques	15	28/01/2025
L	21534 - Infrastructure d'accueil des communications électroniques	30	28/01/2025
L	21321 - Immeubles de rapport	40	28/01/2025
L	21534 - Réseaux secs	40	28/01/2025
L	217538 - Eclairage public (luminaires, armoires, télégestion)	15	28/01/2025
L	2153 (M4) - Réseaux de chaleur / construction initiale	25	28/01/2025
L	2153 (M4) - Chaufferies bois – Corps de chauffe (renouvellement)	10	28/01/2025
L	2153 (M4) - Chaufferies bois – Circulateurs et télégestion (renouvellement)	15	28/01/2025
L	2131X - Construction de bâtiment	40	28/01/2025
L	2148 (M41) - Panneaux photovoltaïques	20	28/01/2025
L	2148 (M41) - Photovoltaïques / onduleurs	10	28/01/2025
L	2181 - Installations générales, agencement et aménagements divers < 10 000 €	5	28/01/2025
L	2181 - Installations générales, agencement et aménagements divers > 10 000 €	20	28/01/2025
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	5	28/01/2025
L	131X - Subventions d'investissement perçues pour les installations photovoltaïques	20	28/01/2025

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	520 000,00	520 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	980 200,00	980 200,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	460 200,00	460 200,00

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>520 000,00</b>	<b>I</b> <b>520 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	320 000,00	320 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>980 200,00</b>	<b>III 980 200,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>980 200,00</b>	<b>980 200,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	170 000,00	170 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	810 200,00	810 200,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024-01 CHAUFFERIE ST SYMPHORIEN SUR COISE	6 300 000,00	0,00	6 300 000,00	46 220,00	4 600 000,00	1 653 780,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>20008972000029</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPCI SYDER</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de bron

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 41 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : SYDER - PHOTOVOLTAIQUE (2)**

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	36

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 30/11/2021.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	320 000,00	320 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 824 611,00	5 824 611,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>5 824 611,00</b>	<b>5 824 611,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 144 611,00</b>	<b>6 144 611,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	52 201,00	0,00	91 900,00	91 900,00	91 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>95 201,00</b>	<b>0,00</b>	<b>144 900,00</b>	<b>144 900,00</b>	<b>144 900,00</b>
66	Charges financières	22 500,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>117 701,00</b>	<b>0,00</b>	<b>160 900,00</b>	<b>160 900,00</b>	<b>160 900,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	44 514,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	220 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>264 514,00</b>	<b>0,00</b>	<b>159 100,00</b>	<b>159 100,00</b>	<b>159 100,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>382 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>320 000,00</b>
---	-------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	365 215,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>365 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>365 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>382 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>320 000,00</b>
---	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>139 100,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 825 581,00	0,00	5 244 611,00	5 244 611,00	5 244 611,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 895 581,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 314 611,00</b>	<b>5 314 611,00</b>	<b>5 314 611,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>85 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 980 581,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 404 611,00</b>	<b>5 404 611,00</b>	<b>5 404 611,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>417 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 397 581,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 824 611,00</b>	<b>5 824 611,00</b>	<b>5 824 611,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 824 611,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 733 067,00	0,00	5 265 511,00	5 265 511,00	5 265 511,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 733 067,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>5 265 511,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 733 067,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>5 265 511,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	44 514,00		9 100,00	9 100,00	9 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	220 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>664 514,00</b>		<b>559 100,00</b>	<b>559 100,00</b>	<b>559 100,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 397 581,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 824 611,00</b>	<b>5 824 611,00</b>	<b>5 824 611,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 824 611,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>139 100,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	91 900,00		91 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 000,00		43 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	16 000,00	0,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	150 000,00	150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		9 100,00	9 100,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>160 900,00</b>	<b>159 100,00</b>	<b>320 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>320 000,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	20 000,00	20 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 000,00	0,00	90 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 244 611,00	400 000,00	5 644 611,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 404 611,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>5 824 611,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 824 611,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	300 000,00		300 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>300 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>320 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>320 000,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 265 511,00	0,00	5 265 511,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		150 000,00	150 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		9 100,00	9 100,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>559 100,00</b>	<b>5 824 611,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 824 611,00</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>52 201,00</b>	<b>91 900,00</b>	<b>91 900,00</b>
611	Sous-traitance générale	18 707,00	27 000,00	27 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	16 205,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 152,00	400,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63451	Taxes spécifiques industrie électrique	1 137,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>43 000,00</b>	<b>43 000,00</b>	<b>43 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	43 000,00	43 000,00	43 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	10 000,00	10 000,00
656	Participat° investissements de tiers	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>95 201,00</b>	<b>144 900,00</b>	<b>144 900,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>22 500,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 500,00	16 000,00	16 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>117 701,00</b>	<b>160 900,00</b>	<b>160 900,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>44 514,00</b>	<b>9 100,00</b>	<b>9 100,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>220 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	220 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>264 514,00</b>	<b>159 100,00</b>	<b>159 100,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>264 514,00</b>	<b>159 100,00</b>	<b>159 100,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>382 215,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>320 000,00</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>365 215,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	365 215,00	300 000,00	300 000,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>365 215,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>365 215,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>17 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>17 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>382 215,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>320 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
2031	Frais d'études	70 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>2 825 581,00</b>	<b>5 244 611,00</b>	<b>5 244 611,00</b>
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 825 581,00	5 244 611,00	5 244 611,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 895 581,00</b>	<b>5 314 611,00</b>	<b>5 314 611,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>85 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	85 000,00	90 000,00	90 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>85 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 980 581,00</b>	<b>5 404 611,00</b>	<b>5 404 611,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>17 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>17 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	17 000,00	20 000,00	20 000,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
2314	Constructions sur sol d'autrui	400 000,00	400 000,00	400 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>417 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>420 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>3 397 581,00</b>	<b>5 824 611,00</b>	<b>5 824 611,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 824 611,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>2 733 067,00</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>5 265 511,00</b>
1641	Emprunts en euros	2 733 067,00	5 265 511,00	5 265 511,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 733 067,00</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>5 265 511,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>2 733 067,00</b>	<b>5 265 511,00</b>	<b>5 265 511,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>44 514,00</b>	<b>9 100,00</b>	<b>9 100,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>220 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
28183	Matériel de bureau et informatique	220 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>264 514,00</b>	<b>159 100,00</b>	<b>159 100,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	400 000,00	400 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>664 514,00</b>	<b>559 100,00</b>	<b>559 100,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 397 581,00</b>	<b>5 824 611,00</b>	<b>5 824 611,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 824 611,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					1 690 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 690 000,00									
PHOTO 534831	La banque postale		01/12/2020	01/03/2021	450 000,00	F	Taux fixe à 0,52%	0,520	0,520	EUR	T	C	O	A-1
photo 1	Crédit Agricole Centre Est		01/02/2017	01/02/2018	550 000,00	F	Taux fixe à 1,41%	1,410	1,410	EUR	A	P	O	A-1
photo 2	La banque postale		01/01/2019	01/07/2019	270 000,00	F	Taux fixe à 1,66%	1,660	1,660	EUR	S	P	O	A-1
photo 3	La banque postale	04/12/2019	18/12/2019	01/07/2020	420 000,00	F	Taux fixe à 1,05%	1,050	1,050	EUR	S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 690 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		1 272 179,34					81 439,05	13 897,96	0,00	7 883,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 272 179,34					81 439,05	13 897,96	0,00	7 883,91
PHOTO 534831	N	0,00	A-1	360 000,00	15,93	F	Taux fixe à 0,52%	0,520	22 500,00	1 828,13	0,00	146,25
photo 1	N	0,00	A-1	374 748,61	12,09	F	Taux fixe à 1,41%	1,410	26 467,70	5 283,96	0,00	4 501,53
photo 2	N	0,00	A-1	204 412,91	14,01	F	Taux fixe à 1,66%	1,660	12 578,95	3 341,27	0,00	1 592,22
photo 3	N	0,00	A-1	333 017,82	15,01	F	Taux fixe à 1,05%	1,050	19 892,40	3 444,60	0,00	1 643,91
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 272 179,34</b>					<b>81 439,05</b>	<b>13 897,96</b>	<b>0,00</b>	<b>7 883,91</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

### A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 272 179,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	01-01-2002

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2188_5	5	01/01/2000
L	2051_2	2	01/01/2000
L	1312 10 ans	10	01/01/2000
L	1312 15 ans	15	01/01/2000
L	1312 25 ans	25	01/01/2000
L	1313 25 ans	25	01/01/2000
L	1318 25 ans	25	01/01/2000
L	1315 25 ans	25	01/01/2000
L	1314_25	25	01/01/2000
L	1311_25	25	01/01/2000
L	1312 20 ans	20	01/01/2000
L	1313_15 ans	15	01/01/2000
L	1318_15 ans	15	01/01/2000
L	1318 5 ans SUBV ETUDE	5	01/01/2000
L	CHAUFFERIE CORPS DE CHAUFFE	10	01/01/2002
L	CHAUFFERIE CIRCULATEUR ET TELEGESTION	15	01/01/2002
L	RESEAU CHALEUR CONSTRUCTION INITIALE	25	01/01/2002
L	PHOTOVOLTAIQUE ONDULEURS	10	01/01/2002
L	PANNEAUX PHOTOVOLT	20	01/01/2002
L	2183_4	4	01/01/2002

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	110 000,00	110 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	159 100,00	159 100,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	49 100,00	49 100,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>110 000,00</b>	<b>I</b> <b>110 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	90 000,00	90 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>159 100,00</b>	<b>III</b> <b>159 100,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>159 100,00</b>	<b>159 100,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	150 000,00	150 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	9 100,00	9 100,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024-PV01 OMBRIERES SUPER CHARGEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
2024-PV01 OMBRIERES SUPER CHARGEURS	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	0,00	0,00	900 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN BATIMENT APPARTENANT  
DOMAINE PUBLIC DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

**La communauté d'agglomération Vienne-Condrieu Agglomération**, (30, avenue Général Leclerc, Espace Saint-Germain – Bât Antarès – 38217 VIENNE) représentée par son président en exercice, Monsieur Thierry KOVACS dûment habilité aux fins des présentes, ci-après désigné par « *Vienne Condrieu Agglomération* » ou « *VCA* »,

ET :

**Le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)**, (61, chemin du Moulin Carron - 69574 DARDILLY) représenté par son Président en exercice, Monsieur Malik HECHAÏCHI, dûment habilité aux fins des présentes par délibération du Comité syndical en date du 28 janvier 2025, ci-dessous désigné par « *le SYDER* » ou « *l'occupant* », d'autre part,

VCA et le Syndicat sont ci-après dénommés l'un ou l'autre, individuellement la « *Partie* », ou conjointement les « *Parties* ».

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la convention de transfert de la piscine de Loire-sur-Rhône à Vienne-Condrieu-Agglomération.

EXPOSÉ PREALABLE :

Ayant été définie d'intérêt communautaire, la piscine de Loire-sur-Rhône, ainsi qu'un bâtiment anciennement occupé par le gardien, ont été transférés le 1<sup>er</sup> janvier 2022 à Vienne-Condrieu-Agglomération, qui assume désormais l'ensemble des droits et obligations du propriétaire.

Dans le cadre des travaux de réalisation du réseau de chaleur de Loire-sur-Rhône, le SYDER a sollicité la mise à disposition du bâtiment précité afin d'y créer une base de vie pour les entreprises retenues par le SYDER pour intervenir sur le chantier.

Ce bâtiment, situé sur la même parcelle cadastrée AI n°0714 que la piscine intercommunale exploitée par VCA et appartenant à son domaine public, est aujourd'hui inoccupé.

La présente convention d'occupation temporaire a donc pour objet de préciser les conditions dans lesquelles s'effectue la mise à disposition de cet immeuble au profit du SYDER.

**CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

## SOMMAIRE

<b>ARTICLE 1.</b>	<b>OBJET DE LA PRESENTE CONVENTION .....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 2.</b>	<b>REGIME DE L’OCCUPATION.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 3.</b>	<b>DESIGNATION DES BIENS.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 4.</b>	<b>DUREE DE LA CONVENTION .....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 5.</b>	<b>ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 6.</b>	<b>DISPOSITIONS FINANCIERES .....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 7.</b>	<b>DROITS ET OBLIGATIONS DU SYDER .....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 8.</b>	<b>DROITS ET OBLIGATIONS DE VIENNE-CONDRIEU-AGGLOMERATION .....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 9.</b>	<b>ASSURANCE -RESPONSABILITE .....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 10.</b>	<b>REPRISE DES LIEUX A L’ISSUE DE LA CONVENTION.....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 11.</b>	<b>MODIFICATION DE LA CONVENTION .....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 12.</b>	<b>RESILIATION DE LA CONVENTION .....</b>	<b>6</b>
	12.1 RESILIATION POUR INEXECUTION DES CLAUSES CONTRACTUELLES.....	6
	12.2 RESILIATION ANTICIPEE DE LA CONVENTION .....	6
<b>ARTICLE 13.</b>	<b>ELECTION DE DOMICILE .....</b>	<b>6</b>
<b>ARTICLE 14.</b>	<b>REGLEMENT DES LITIGES .....</b>	<b>6</b>

## **Article 1. OBJET DE LA PRESENTE CONVENTION**

Vienne Condrieu Agglomération met à disposition du SYDER un bâtiment relevant de son domaine public (ci-après « l'immeuble »).

L'immeuble mis à disposition du SYDER est destiné à permettre la création d'une base de vie pour les entreprises qui interviendront tout au long du chantier du futur réseau de chaleur de Loire-sur-Rhône.

Cette destination devra être respectée pendant toute la durée de la mise à disposition. Le SYDER ne pourra pas autoriser l'exercice d'une autre activité ou autre type d'occupation, sans l'accord préalable de VCA. Tout changement de destination qui ne serait pas autorisé par VCA entraînera de plein droit la résiliation de la convention.

## **Article 2. REGIME DE L'OCCUPATION**

Le bien mis à disposition de l'occupant relève du domaine public de VCA. En application des articles L. 2122-2 et L. 2122-3 du code général de la propriété des personnes publiques elle est, par nature, temporaire, précaire et révocable.

## **Article 3. DESIGNATION DES BIENS**

Le SYDER est autorisé à occuper temporairement un bâtiment désaffecté adossé à la piscine de Loire-sur-Rhône (316, Montée des Pérouzes – 69700 LOIRE-SUR-RHÔNE), exploitée et gérée par VCA.

L'immeuble mis à disposition du SYDER présente une surface de 100 m<sup>2</sup> au sol, dont 77 m<sup>2</sup> habitable, et d'un sous-sol.

## **Article 4. DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter du 13 janvier 2025 et s'éteindra au moment de la mise en service du réseau de chaleur de Loire-sur-Rhône.

## **Article 5. ETAT DES LIEUX**

Par le fait même d'entrée en jouissance, l'occupant sera réputé avoir une connaissance parfaite des lieux, et de leurs avantages et inconvénients pour les avoir préalablement vus et visités. Il ne sera admis, après l'entrée en jouissance, aucune réclamation sous prétexte d'erreur, omission, défaut de désignation incompatible avec l'utilisation prévue.

## **Article 6. DISPOSITIONS FINANCIERES**

La mise à disposition est consentie à titre gratuit eu égard aux avantages apportées par la construction et la mise en service d'un réseau de chaleur pour VCA.

Les frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, ...) sont pris en charge par le SYDER. Ce dernier prendra à sa charge la pose d'un sous-compteur permettant de relever la consommation exacte d'électricité consommée, qui lui sera ensuite refacturée par VCA.

Cette refacturation s'effectuera en une seule fois au moment de la reprise des lieux par VCA.

### **Article 7. DROITS ET OBLIGATIONS DU SYDER**

Le SYDER est seul responsable des lieux qui lui sont mis à disposition dans le cadre de la présente convention. Elle ne peut céder, en totalité ou en partie, son droit à la présente mise à disposition, sauf autorisation expresse temporaire donnée au préalable par VCA.

Le SYDER s'engage à respecter, en toutes circonstances, les lois et règlements en vigueur se rapportant tant à l'occupation des lieux et aux règles de sécurité qu'à l'activité qui y est exercée.

Il devra jouir des lieux sans rien faire qui puisse nuire à la tranquillité du voisinage et à la bonne tenue des lieux. Il s'engage à cet égard à transmettre à VCA tout problème ou dysfonctionnement affectant la structure de l'immeuble.

L'occupant s'engage également à laisser VCA visiter les lieux ou à les faire visiter à toute personne habilitée chaque fois que nécessaire.

### **Article 8. DROITS ET OBLIGATIONS DE VIENNE-CONDRIEU-AGGLOMERATION**

VCA assurera au SYDER la jouissance paisible du bien mis à disposition pendant toute la durée de la convention. Elle s'engage à maintenir les lieux mis à disposition dans des conditions propres à en assurer la sécurité.

### **Article 9. ASSURANCE -RESPONSABILITE**

VCA assure l'immeuble en sa qualité de propriétaire.

Le SYDER est responsable à l'égard des tiers de tout accident, dégâts et dommage de quelque nature que ce soit.

Le SYDER ou ses entreprises prestataires le cas échéant souscriront une assurance responsabilité civile et couvrant les dommages aux biens.

VCA décline toute responsabilité en cas de dommages affectant le matériel apporté par le SYDER ou ses entreprises prestataires.

### **Article 10. REPRISE DES LIEUX A L'ISSUE DE LA CONVENTION**

L'occupant s'engage à restituer les lieux occupés dans un parfait état de propreté. En cas de détériorations ou de dégradations constatées, VCA fera procéder aux travaux de remise en état aux frais du SYDER.

### **Article 11. MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

## Article 12. RESILIATION DE LA CONVENTION

### 12.1 Résiliation pour inexécution des clauses contractuelles

La présente convention d'occupation temporaire du domaine public pourra être résiliée par VCA en cas d'inexécution par le SYDER de l'une de ses obligations contractuelles dans un délai de 15 jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou courriel restée sans effet.

Le SYDER ne pourra pas solliciter le versement d'indemnités.

### 12.2 Résiliation anticipée de la convention

Par le SYDER : à tout moment, sous réserve d'avoir prévenu par tout moyen, un mois à l'avance, VCA.

Pour VCA : à tout moment, sous réserve de prévenir le SYDER un mois à l'avance, par tout moyen pour les raisons suivantes :

- Motif d'intérêt général,
- Motif tiré de la bonne administration des dépendances du domaine public de la Commune ou de la satisfaction des besoins de services publics dont elle a la charge.

Le SYDER ne pourra pas solliciter le versement d'indemnités.

## Article 13. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, y compris la signification de tous les actes, VCA et le SYDER font élection de domicile en leurs sièges respectifs.

## Article 14. REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable les différends relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, préalablement à toute action contentieuse.

En cas d'échec de la conciliation amiable, tous les litiges dont pourraient faire l'objet l'interprétation ou l'exécution de la présente convention seront soumis au tribunal administratif de Lyon (184 rue Duguesclin– 69003 LYON)

Fait en deux exemplaires originaux à Dardilly, le

Pour Vienne-Condrieu-Agglomération

Le Président,

Thierry KOVACS

Pour le SYDER

Le Président,

Malik HECHAÏCHI

## REGISTRE DES DELIBERATIONS POUR L'ANNEE 2024

N°	Date	Organe délibérant	OBJET	Date visa Préfecture
CS_2024_001	23/01/2024	Comité	Approbation du Budget primitif principal 2024	30/01/2024
CS_2024_002	23/01/2024	Comité	Approbation du Budget primitif autonome Régie SYDER Chaleur 2024	30/01/2024
CS_2024_003	23/01/2024	Comité	Approbation Budget primitif annexe Photovoltaïque 2024	30/01/2024
CS_2024_004	23/01/2024	Comité	Budget Principal 2024 : Application de la fongibilité des crédits	30/01/2024
CS_2024_005	23/01/2024	Comité	Actualisation Autorisations de Programme (AP) / Crédits de Paiement (CP) 2024 Actualisation Autorisations d'Engagement (AE) / Crédits de Paiement (CP) 2024	30/01/2024
CS_2024_006	23/01/2024	Comité	Taux d'abattement sur les travaux du programme 2024	30/01/2024
CS_2024_007	23/01/2024	Comité	Dépôt des demandes de subvention pour le compte des communes au titre de la DSIL 2024	30/01/2024
CS_2024_008	23/01/2024	Comité	Demande de subvention au titre du « Fonds vert » 2024	30/01/2024
CS_2024_009	23/01/2024	Comité	Présentation du rapport sur le développement durable – Année 2023	30/01/2024
CS_2024_010	23/01/2024	Comité	Signature du Protocole transactionnel, du contrat de concession pour le service public de la distribution d'électricité et de ses actes attachés, et entrée en vigueur du contrat de concession	30/01/2024
CS_2024_011	23/01/2024	Comité	Organisation du Comité syndical du 26 mars 2024	30/01/2024
CS_2024_012	23/01/2024	Comité	Mandat Spécial - Déplacement du Président et de Vice-présidents au Salon Light + Building à Francfort	30/01/2024
BS_2024_013	26/03/2024	Bureau	Marché public de fournitures : « Fourniture de poste préfabriqué HTA pour l'implantation de 9 stations de charge forte puissance pour véhicules électriques dans les communes du département du Rhône (2024_A005) » ATTRIBUTION	04/04/2024
BS_2024_014	26/03/2024	Bureau	Approbation de la convention cadre relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité BT et HTA aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques	04/04/2024
BS_2024_015	26/03/2024	Bureau	Approbation de la convention-cadre pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques de télérelève des compteurs d'eau sur les supports d'éclairage public	04/04/2024
BS_2024_016	26/03/2024	Bureau	Approbation de la convention-cadre de mise à disposition du patrimoine communal ou intercommunal pour l'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques/installations photovoltaïques sur toiture	04/04/2024
BS_2024_017	26/03/2024	Bureau	Approbation d'un modèle de bail emphytéotique administratif (BEA) portant sur l'installation et l'exploitation de stations de charge forte puissance pour véhicules électriques et hybrides rechargeable	04/04/2024
BS_2024_018	26/03/2024	Bureau	Avis sur l'acquisition par la SEM SOLEIL d'actions de la SAS Parc Solaire de Nervieux	04/04/2024
BS_2024_019	26/03/2024	Bureau	Convention 2024 du comité social de la Métropole lyonnaise, des collectivités territoriales et établissements publics	04/04/2024

N°	Date	Organe délibérant	OBJET	Date visa Préfecture
BS_2024_020	26/03/2024	Bureau	Transformation de postes - Modification du tableau des effectifs	04/04/2024
CS_2024_021	02/04/2024	Comité	Approbation des charges des communes dues au SYDER pour l'année 2024	04/04/2024
CS_2024_022	02/04/2024	Comité	Budget principal - Approbation du compte de gestion 2023	11/04/2024
CS_2024_023	02/04/2024	Comité	Budget principal - Approbation du compte administratif 2023 et annexe	11/04/2024
CS_2024_024	02/04/2024	Comité	Budget principal - Affectation des résultats 2023	11/04/2024
CS_2024_025	02/04/2024	Comité	Budget principal - Approbation du budget supplémentaire 2024	11/04/2024
CS_2024_026	02/04/2024	Comité	Budget autonome Régie SYDER Chaleur - Approbation du compte de gestion 2023	11/04/2024
CS_2024_027	02/04/2024	Comité	Budget autonome Régie SYDER Chaleur - Approbation du compte administratif 2023 et annexe	11/04/2024
CS_2024_028	02/04/2024	Comité	Budget autonome Régie SYDER Chaleur - Affectation des résultats 2023	11/04/2024
CS_2024_029	02/04/2024	Comité	Budget autonome Régie SYDER Chaleur - Approbation du budget supplémentaire 2024	11/04/2024
CS_2024_030	02/04/2024	Comité	Budget annexe Photovoltaïque - Approbation du compte de gestion 2023	11/04/2024
CS_2024_031	02/04/2024	Comité	Budget annexe Photovoltaïque - Approbation du compte administratif 2023 et annexe	11/04/2024
CS_2024_032	02/04/2024	Comité	Budget annexe Photovoltaïque - Affectation des résultats 2023	11/04/2024
CS_2024_033	02/04/2024	Comité	Budget annexe Photovoltaïque - Approbation du budget supplémentaire 2024	11/04/2024
CS_2024_034	02/04/2024	Comité	Approbation du modèle de convention de financement dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR)	11/04/2024
CS_2024_035	02/04/2024	Comité	Modification des conditions tarifaires publiques des recharges sur le réseau SYDER	11/04/2024
CS_2024_036	02/04/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » de la commune de Belmont d'Azergues	11/04/2024
CS_2024_037	02/04/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » de la commune de Brulioles	11/04/2024
CS_2024_038	02/04/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » de la commune de Le Perréon	11/04/2024
CS_2024_039	02/04/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » de la commune de Marcy-sur-Anse	11/04/2024
CS_2024_040	02/04/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » de la commune de Montmelas-Saint-Sorlin	11/04/2024

N°	Date	Organe délibérant	OBJET	Date visa Préfecture
CS_2024_041	02/04/2024	Comité	Approbation de la convention d'occupation du domaine public et de la convention tiers investissement avec la commune de Pusignan dans le cadre d'un projet d'autoconsommation	11/04/2024
CS_2024_042	02/04/2024	Comité	Mandat spécial accordé au Président et aux Vice-présidents pour se rendre au salon Solarex à Istanbul entre les 4 au 6 avril 2024 et au salon Intersolar à Munich entre les 19 au 21 juin 2024	11/04/2024
CS_2024_043	02/04/2024	Comité	Organisation du comité syndical du 11 juin 2024	11/04/2024
BS_2024_044	28/05/2024	Bureau	Marché public de travaux : " Travaux de construction, d'aménagement et services divers pour l'implantation de 9 stations de charge forte puissance pour véhicules électriques dans les communes du département du Rhône " (2024_AO06) - ATTRIBUTION	28/05/2024
BS_2024_045	11/06/2024	Bureau	Approbation de la convention-cadre de tiers investissement pour la production photovoltaïque et l'autoconsommation	12/06/2024
BS_2024_046	11/06/2024	Bureau	Approbation de la convention-cadre d'occupation du patrimoine communal pour la construction et l'exploitation d'une chaufferie publique au bois énergie	12/06/2024
BS_2024_047	11/06/2024	Bureau	Approbation du modèle de bail emphytéotique pour la mise à disposition de parcelles privées dans le but de réaliser et exploiter des centrales photovoltaïques en ombrières ou sur toiture	12/06/2024
BS_2024_048	11/06/2024	Bureau	Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	12/06/2024
CS_2024_049	11/06/2024	Comité	Décision modificative relative au calcul des charges des communes dues au SYDER pour l'année 2024	14/06/2024
CS_2024_050	11/06/2024	Comité	Point à trois ans sur les préconisations du Rapport définitif de la Chambre régionale des comptes	14/06/2024
CS_2024_051	11/06/2024	Comité	Autorisation d'utilisation d'un véhicule de service avec remisage à domicile pour le Président	14/06/2024
CS_2024_052	11/06/2024	Comité	Modalités de valorisation des CEE	14/06/2024
CS_2024_053	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de AMPLEPUIS de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_054	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de COURS de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_055	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de LAMURE-SUR-AZERGUES de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_056	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de RANCHAL de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_057	11/06/2024	Comité	IRVE-Transfert au SYDER par la commune de SAINT-FORGEUX de la compétence communale «Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables»	14/06/2024
CS_2024_058	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de TARARE de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_059	11/06/2024	Comité	IRVE-Transfert au SYDER par la commune de THIZY-LES-BOURGS de la compétence communale «Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables»	14/06/2024
CS_2024_060	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de VINDRY-SUR-TURDINE de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024

N°	Date	Organe délibérant	OBJET	Date visa Préfecture
CS_2024_061	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de CHARNAY de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_062	11/06/2024	Comité	IRVE- Transfert au SYDER par la commune de LACHASSAGNE de la compétence communale «Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables»	14/06/2024
CS_2024_063	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de SAIN-BEL de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_064	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de SAINT-ANDRÉ-LA-CÔTE de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_065	11/06/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de TERNAND de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	14/06/2024
CS_2024_066	11/06/2024	Comité	Organisation du Comité syndical du 24 septembre 2024	14/06/2024
CS_2024_067	11/06/2024	Comité	Mandat spécial accordé au Président et aux Vice-présidents pour se rendre au salon Intersolar à Munich du 17 au 21 juin 2024 - Modification	14/06/2024
BS_2024_068	24/09/2024	Bureau	Marché public de service « détection et géoréférencement du réseau d'éclairage public pour le compte du SYDER (2024_AO07) » - Attribution	30/09/2024
BS_2024_069	24/09/2024	Bureau	Avis sur l'acquisition par la SEM Soleil d'actions dans la SAS Loire-Rhône des EnR	30/09/2024
BS_2024_070	24/09/2024	Bureau	Avis sur l'acquisition par la SEM Soleil d'actions dans la SAS Métharhône	30/09/2024
BS_2024_071	24/09/2024	Bureau	Approbation de la police d'abonnement pour le réseau de chaleur d'Orliénas	30/09/2024
BS_2024_072	24/09/2024	Bureau	Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité 2026-2028	30/09/2024
BS_2024_073	24/09/2024	Bureau	Création de postes - Modificatif du tableau des effectifs	30/09/2024
BS_2024_074	24/09/2024	Bureau	Adhésion au contrat assurance groupe CDG69 - Risques financiers protection sociale personnel	30/09/2024
CS_2024_075	24/09/2024	Comité	Budget principal – Approbation d'une décision modificative n°2	30/09/2024
CS_2024_076	24/09/2024	Comité	Budget autonome Régie SYDER Chaleur – Approbation AP/CP	30/09/2024
CS_2024_077	24/09/2024	Comité	Budget autonome Régie SYDER Chaleur – Approbation d'une décision modificative n°1	30/09/2024
CS_2024_078	24/09/2024	Comité	Budget annexe Photovoltaïque – Approbation AP/CP	30/09/2024
CS_2024_079	24/09/2024	Comité	Budget annexe Photovoltaïque – Approbation d'une décision modificative n°1	30/09/2024
CS_2024_080	24/09/2024	Comité	Perception par le SYDER de la part communale de l'accise sur l'électricité (Sainte-Colombe)	30/09/2024
CS_2024_081	24/09/2024	Comité	ECLAIRAGE PUBLIC - Transfert au SYDER par la commune de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE de la compétence optionnelle « Eclairage public, éclairage extérieur performant »	02/10/2024
CS_2024_082	24/09/2024	Comité	CHALEUR - Transfert au SYDER par la commune d'AMPLEPUIIS de la compétence optionnelle « Production et distribution publique de chaleur et de froid »	02/10/2024
CS_2024_083	24/09/2024	Comité	CHALEUR - Approbation de la décision de non-classement des réseaux	02/10/2024

N°	Date	Organe délibérant	OBJET	Date visa Préfecture
CS_2024_084	24/09/2024	Comité	Approbation de la convention de reversement de subvention - Genas	02/10/2024
CS_2024_085	24/09/2024	Comité	Approbation de la convention tripartite pour l'occupation d'une partie de la piscine de Loire-sur-Rhône	02/10/2024
CS_2024_086	24/09/2024	Comité	Approbation de la convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive pour le site de Colombier-Saugnieu	02/10/2024
CS_2024_087	24/09/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de CUBLIZE de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	02/10/2024
CS_2024_088	24/09/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de POULE-LES-ECHARMEAUX de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	02/10/2024
CS_2024_089	24/09/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de LES SAUVAGES de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	02/10/2024
CS_2024_090	24/09/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de SOURCIEUX-LES-MINES de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	02/10/2024
CS_2024_091	24/09/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de SAINT-PIERRE-LA-PALUD de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	02/10/2024
CS_2024_092	24/09/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de VALSONNE de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »	02/10/2024
CS_2024_093	24/09/2024	Comité	Organisation du comité syndical du 3 décembre 2024	02/10/2024
BS_2024_094	12/11/2024	Bureau	Marché public de service relatif aux études de faisabilité photovoltaïque et maîtrise d'œuvre pour la construction et l'installation photovoltaïques sur toitures et ombrières de parkings - ATTRIBUTION	13/11/2024
BS_2024_095	12/11/2024	Bureau	Marché de travaux et de service relatif à l'exploitation, la maintenance et les travaux sur les installations d'éclairage extérieur du SYDER - ATTRIBUTION	13/11/2024
BS_2024_096	12/11/2024	Bureau	Augmentation de la participation du SYDER au capital de la SEM SOLEIL – Décision modificative	13/11/2024
BS_2024_097	12/11/2024	Bureau	Approbation d'un modèle de convention de reversement du produit de la vente des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) aux collectivités	13/11/2024
BS_2024_098	12/11/2024	Bureau	Approbation du modèle de convention de financement dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR) – Modification	13/11/2024
BS_2024_099	12/11/2024	Bureau	Création d'un poste – Modification du tableau des effectifs	13/11/2024
BS_2024_100	12/11/2024	Bureau	Reconduction du forfait mobilités durables pour les agents du SYDER	13/11/2024
BS_2024_101	12/11/2024	Bureau	Renouvellement de l'adhésion au service de médecine statutaire et de contrôle	13/11/2024
BS_2024_102	18/12/2024	Bureau	Accord-cadre « Fourniture et acheminement d'électricité et services associés » - ATTRIBUTION	20/12/2024
BS_2024_103	18/12/2024	Bureau	Marché public de fournitures relatif à l'achat de véhicules légers électriques sans chauffeurs - ATTRIBUTION	20/12/2024
BS_2024_104	18/12/2024	Bureau	Création de plusieurs postes – Modification du tableau des effectifs	20/12/2024

N°	Date	Organe délibérant	OBJET	Date visa Préfecture
BS_2024_105	18/12/2024	Bureau	Renouvellement de l'adhésion au dispositif cdg69 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique	20/12/2024
CS_2024_106	18/12/2024	Comité	Acomptes mensuels de trésorerie sur les charges 2025	20/12/2024
CS_2024_107	18/12/2024	Comité	Contributions annuelles d'adhésion des communes et EPCI aux compétences du SYDER pour 2025	20/12/2024
CS_2024_108	18/12/2024	Comité	Coefficients de répercussion définitif 2024 et provisoire 2025	20/12/2024
CS_2024_109	18/12/2024	Comité	Autorisation d'ouverture de crédits 2025	20/12/2024
CS_2024_110	18/12/2024	Comité	Débat et rapport d'orientation budgétaire 2025	20/12/2024
CS_2024_111	18/12/2024	Comité	Eclairage public - Transfert au SYDER par la commune de SAINTE-COLOMBE de la compétence communale « Eclairage public »	20/12/2024
CS_2024_112	18/12/2024	Comité	Réseau de chaleur – Convention organisant la prise en charge des factures de gaz de la piscine intercommunale de Loire-sur-Rhône entre le SYDER et Vienne Condrieu Agglomération	20/12/2024
CS_2024_113	18/12/2024	Comité	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de RONTALON de la compétence communale «Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables»	20/12/2024
CS_2024_114	18/12/2024	Comité	IRVE - Conventions d'occupation du domaine public pour l'implantation de stations de recharge forte puissance (Tarare, Mornant, Sérézin-du-Rhône et Légny)	20/12/2024
CS_2024_115	18/12/2024	Comité	Refonte des statuts, approbation du pacte d'associés et d'une avance en compte courant d'associés au profit de la SEM Soleil	20/12/2024
CS_2024_116	18/12/2024	Comité	Approbation d'une convention de reversement de subvention entre la commune de L'Arbresle et le SYDER	20/12/2024
CS_2024_117	18/12/2024	Comité	Organisation du Comité syndical du 28 janvier 2025	20/12/2024

Décisions SYDER 2024		
n°	Libellé	Date
DS_2024_001	Installation et maintenance d'infrastructure de recharge de véhicules électriques - Accord-cadre à bons de commande de travaux - procédure adaptée - Attribution	08/01/2024
DS_2024_005	Marché de maîtrise d'œuvre - Mission d'architecte et maîtrise d'œuvre pour l'implantation de 9 stations de charge forte puissance pour véhicules électriques dans les communes du département du Rhône	16/01/2024
DS_2024_006	Fourniture de poste préfabriqué HTA pour l'implantation de 9 stations de charge forte puissance pour véhicules électriques dans les communes du département du Rhône	23/01/2024
DS_2024_010	Maitrise d'œuvre pour la conception, construction et mise en service de chaufferies bois-énergie et des réseaux de chaleur associés sur la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise	06/02/2024
DS_2024_016	Marché à procédure adaptée - travaux d'installation d'une chaudière bois énergie et de la fumisterie associée sur la commune d'Orlienas - Préparation du marché	13/02/2024
DS_2024_017	Travaux de construction, d'aménagement et services divers pour l'implantation de 9 stations de charges forte puissance pour véhicules électriques dans les communes du département du Rhône - Préparation du marché	15/03/2024
DS_2024_019	Marché de maîtrise d'œuvre - Mission d'architecte et maîtrise d'œuvre pour l'implantation de 9 stations de charge forte puissance pour véhicules électriques dans les communes du Rhône - Marché à procédure adaptée - Attribution	20/02/2024
DS_2024_025	Modification de la régie d'avances	05/04/2024
DS_2024_026	Budget principal - Décision Modificative n°1	05/04/2024
DS_2024_034	Marché à procédure adaptée - Travaux installation d'une chaudière bois énergie et de la fumisterie associée sur la commune d'Orlénas - Attribution du Marché	03/05/2024
DS_2024_96	Appel d'offres - Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents "Achat groupé d'électricité" - Préparation de la consultation	05/11/2024
DS_2024_97	Marché à procédure adaptée - Travaux d'installation d'une chaudière bois énergie et de la fumisterie associée sur la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise - Préparation du marché	12/11/2024
DS_2024_98	Achat de véhicules légers électriques (sans chauffeur) - Préparation du marché	12/11/2024
DS_2024_99	Appel d'offre ouvert - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande "Exploitation, maintenance et travaux sur les installations d'éclairage extérieur du SYDER - Relance lot n°2 " - Préparation de la consultation	25/11/2024